

Rapport sur l'étude « L'impact du Service civique dans la trajectoire des jeunes de Dordogne »

COMITE STRATEGIQUE DU 3 DECEMBRE 2018



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



PREFAS
POITOU - CHARENTES

Nos remerciements

Aux membres du Comité de Pilotage :

- Olivier DESMESURE, Conseiller chargé des politiques publiques de jeunesse, référent départemental du Service Civique en Dordogne, Docteur en Psychopathologie, (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Dordogne)
- Leila BELAOUCHET, cheffe de service de la MOSTRA (Mission d'Observation statistiques Ressources Audit)- Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Nouvelle-Aquitaine
- Françoise BALLORAIN, gestionnaire de la MOSTRA
- Eric AMRANE, Statisticien de la MOSTRA
- Valérie PALARD, Chargée de mission, PREFAS de l'IRTS Poitou-Charentes – Nouvelle Aquitaine

Aux professionnels qui se sont associés à la démarche d'étude :

- Stéphane LOZAC'H, directeur du Centre Information Jeunesse de Périgueux
- Fabienne CHAFFANJON, responsable de l'Espace Jeunes-Bureau Information Jeunesse de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
- Patrice UROZ, responsable à la Ligue de l'Enseignement pour le Pôle d'Appui du Service Civique de la Dordogne
- Océane FERRANTE, chargée de mission à la Ligue de l'Enseignement pour le Pôle d'Appui du Service Civique de la Dordogne
- Dominique CRABANAC, tutrice à la Chambre d'Agriculture de Dordogne
- Béatrice LARTISANT, tutrice de l'EHPAD de la Madeleine à Bergerac

Aux jeunes qui se sont portés volontaires

- Elodie, Olivier, Coralie, Nathan, Arthur, Léa : l'anonymat des jeunes a été préservé.

Aux anonymes qui ont répondu au questionnaire en ligne

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
I. Données générales, contexte et démarche.....	5
1. Un rappel de la philosophie du dispositif du Service Civique.....	5
2. Contexte territorial de l'étude.....	5
3. Démarche.....	11
II. Méthode.....	13
III. Résultats.....	15
1. Caractéristiques générales des jeunes qui s'engagent en Service Civique.....	15
1.1. Historique du Service Civique en Dordogne depuis sa création en 2010.....	15
1.2. Point de vue sur les structures accueillantes (agrément local et national) de 2010 à 2017 en Dordogne.....	16
1.3. Effectif des jeunes volontaires dans les structures accueillantes du 1er février 2016 au 30 juin 2017.....	17
1.4. Les missions de Service Civique sur la période de référence.....	18
2. Caractéristiques de l'échantillon des jeunes volontaires.....	18
2.1 Age et répartition des jeunes volontaires.....	18
2.2. La situation des jeunes volontaires à la signature de leur contrat (tableau et graphique).....	19
2.3. Le niveau de formation des jeunes volontaires à la signature de leur contrat (tableau et graphique).....	22
2.4. Lieu de résidence des jeunes volontaires.....	24
2.5. Effectifs des jeunes volontaires par domaine (Période du 1er février 2016 au 30 juin 2017).....	26
2.6. La part des contrats rompus dans le département de Dordogne et les motifs de rupture (tableau et graphique).....	27
2.7. Durée des missions de Service civique (graphique).....	28
3. Entre trajectoire et parcours, le Service Civique est une expérience.....	29
3-1. Les trajectoires qui mènent au Service Civique.....	29
3-2. Sens et usages du Service Civique par les jeunes.....	38
3-3. Quels enseignements, quel bilan font les jeunes du Service Civique ?.....	40
3.3.1 L'intégration du jeune volontaire dans l'équipe conditionne la mission de Service Civique.....	40
3.3.2. Le Service Civique nécessiterait des compétences relationnelles avec les usagers des structures.....	41
3.3.3. Le Service Civique nécessiterait des compétences relationnelles avec les usagers des structures.....	42
3.3.4. L'accompagnement par le tuteur.....	44
3.3.4. Le bilan d'une expérience de Service Civique.....	48
3.3.5. Le Service Civique : c'est aussi se faire un réseau.....	49
3.3.6. Les Formations liées au dispositif de Service Civique.....	49

Conclusion.....	53
Au global, cette étude fait ressortir :.....	53
Synthèse- Préconisations	55
I. Synthèse.....	55
Le Service Civique : c'est quoi ?	55
I.1. Des apports sur le plan personnel.....	55
I.2. Des apports sur le plan professionnel.....	56
I.3. Une expérience qui donne envie d'aller plus loin dans la vie citoyenne.....	57
I.4. Des freins pour un retour en formation qualifiante.....	57
II. Préconisations	58
• Axe 1 : Pour accéder à l'information.....	58
• Axe 2 : Pour sécuriser les parcours des jeunes.....	58
• Axe 3 : Développer des stratégies partenariales autour du Service Civique	58
Documents joints en annexe.....	62

INTRODUCTION

La Mission d'Observation Statistiques Ressources Audit (MOSTRA) a été saisie d'une demande de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Dordogne pour mesurer l'impact du Service Civique sur le parcours des jeunes qui s'y sont engagés. Le Pôle Ressources Recherche Régional pour les formations sociales (PREFAS) de l'Institut Régional du Travail Social Poitou-Charentes est le prestataire sollicité par la MOSTRA pour conduire cette étude.

Dans une perspective régionale et comparative soutenue par le Comité Stratégique du Service Civique en Nouvelle Aquitaine, le cadre de référence de cette étude s'appuie sur l'étude réalisée en 2017 dans le département de la Vienne également coordonnée par la MOSTRA et par des étudiants de l'Université de Poitiers.¹

Il paraissait ainsi pertinent de réaliser cette étude dans le département de Dordogne :

- pour prendre en compte la spécificité d'un département rural caractérisé par des « espaces de faible densité » et voir dans ces conditions si la résidence des jeunes en milieu rural constitue un frein ou non à l'accès au dispositif Service Civique (pour faire une comparaison avec les résultats obtenus dans la Vienne)
- pour prendre en compte les effets propres à la montée en charge du dispositif depuis 2015,
- pour apporter des éléments de connaissance et d'évaluation du dispositif dans le cadre de l'animation du Comité Stratégique du Service Civique en Dordogne.

Cette étude réalisée auprès de jeunes volontaires sortis du dispositif Service civique ainsi que de plusieurs tuteurs doit permettre notamment de répondre aux questionnements suivants :

- comment entre-t-on dans le Service Civique et pour quelles raisons ?
- peut-on mesurer l'impact du Service Civique sur les trajectoires des jeunes et ce qu'il apporte concrètement aux jeunes ?
- quel bilan après coup peut-on tirer de cet impact auprès des jeunes et quel regard portent leurs tuteurs sur ces expériences ?

Cette étude doit permettre aux décideurs de réajuster le dispositif si nécessaire, en fonction des besoins identifiés auprès des jeunes et des partenaires sur les territoires, dans l'optique d'améliorer ce service et

¹ « Le Service Civique dans la Vienne- « Impact du Service Civique sur le parcours des jeunes ». Mémoire de Master 2, Méthodes d'analyse du social- Option « Diagnostic et Intervention sociale. » ABEGUE OBOUNOU Noëlle, ARNAUD Joséphine, ROY Lucie.

d'accroître la qualité d'intervention des réseaux (ex : contenu de la formation civique et citoyenne, prise en compte de la mission pour la validation d'unités de compétences dans les diplômes universitaires, mobilisation d'aides financières de droit commun pour le passage du permis de conduire , etc...).

Enfin, la réalisation de cette étude peut également permettre de renforcer la dynamique partenariale engagée en Dordogne depuis plusieurs années entre les différentes parties prenantes du Service Civique et des politiques publiques de jeunesse (associations, collectivités territoriales, Chambres Consulaires, établissements publics, services de l'Etat et jeunes).

I. Données générales, contexte et démarche

1. Un rappel de la philosophie du dispositif du Service Civique

« Le Service Civique, créé par la loi du 10 mars 2010, a été promu dès sa création comme un outil de développement de l'engagement, de la citoyenneté et de la solidarité. A l'origine, le Service civique a été conçu comme un palliatif à la suppression du service militaire. Il devait permettre, par la participation à une mission d'intérêt général au sein d'une association ou d'une collectivité, de développer l'engagement citoyen au service des autres.

Néanmoins, la mission de Service Civique est également conçue comme une opportunité de développer de nouvelles compétences et connaissances réutilisables dans un parcours de vie. Dans un contexte national de fort chômage des jeunes, elle peut permettre de faire fructifier des périodes d'inactivité ou de mesurer son appétence pour certains champs professionnels. Par ailleurs, la jeunesse est une période de transition, scandée en diverses étapes et différents rythmes, qui doit mener à l'âge adulte. L'ensemble des travaux sociologiques montrent que cette période s'étend, entre allongement de la durée des études, problèmes d'accès à un emploi ou à un logement autonome, difficultés dont procèdent une injonction à la mobilité, des normes sociales auxquels les jeunes doivent se conformer. »

2. Contexte territorial de l'étude

Cette étude s'inscrit dans un contexte territorial et une problématique jeunesse marqués par plusieurs tendances comme citées dans le Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale sur le département de Dordogne² et dans le document de l'INSEE³:

² Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale- Diagnostic territorial partagé à 360° (PDALPD 2012-2017)

³ Source : Dossier complet INSEE pour le département de la Dordogne et pour la Région Nouvelle Aquitaine)- 2015

Les données économiques du département :

Les rythmes de croissance de l'emploi en Dordogne sont modestes. Sur une longue période, le département a gagné de l'emploi (+1167 emplois gagnés entre 1999 et 2011), mais à un rythme moins soutenu que celui que connaissent les autres départements Aquitains.

La séquence 2006 / 2011 a connu un fort fléchissement du taux de croissance des emplois qui a été ramené à 0,3 %.

Les piliers de l'économie enregistrent de fortes mutations ; dans cette dynamique à faible ressort, on note :

- le recul de l'économie productive (perte de 1777 emplois entre 1999 et 2011). La dégradation de l'emploi affecte de nombreux territoires. Le département reposait sur la présence d'industries à la campagne et d'activités installées sur des bassins de vie ruraux.
- dans la plupart des territoires, le développement de l'emploi présentiel compense le recul de l'emploi productif, marquant une réorientation de la structure de l'emploi notamment dans le nord du département.
- l'économie touristique constitue un vecteur fort de l'activité économique du département, de ses villes comme des territoires ruraux. Prenant appui sur la forte image de marque de la Dordogne, cette économie a un impact significatif sur les profils des emplois proposés ainsi que sur les rythmes de vie des territoires.

Démographie :

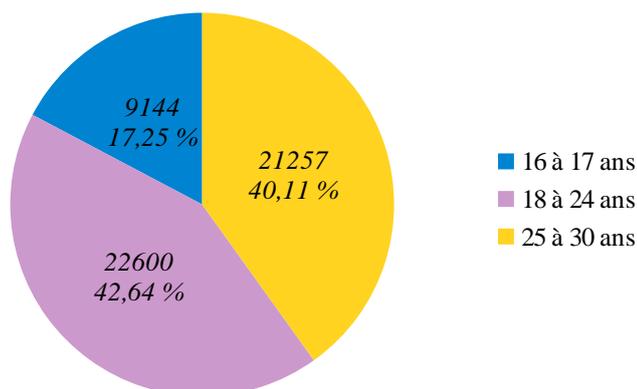
Au centre de la région Nouvelle Aquitaine, la Dordogne compte au 1^{er} janvier 2015, 418 200 habitants soit 7% de la population régionale. Sa population en fait le 5^{ème} département de la région Nouvelle Aquitaine mais avec 46 habitants / km², sa densité est l'une des plus faibles, bien loin de celle de la région qui est de 70 habitants / km² ; seuls six habitants sur dix vivent dans une aire urbaine alors qu'ils sont en moyenne huit sur dix dans la région.

La Dordogne est l'un des départements qui se caractérise par un poids important de personnes âgées (un habitant sur trois a plus de 60 ans). C'est le département le plus âgé de la région après la Creuse : l'âge moyen de la population est de 45,9 ans : ce qui la situe entre la Creuse, département le plus âgé de la région (47,5 ans) et la Corrèze (45,3 ans). De ce fait, les jeunes périgourdins âgés de 16 à 30 ans représentent seulement 13 % de la population totale du département. Ils sont davantage présents dans les deux agglomérations du département (Périgueux et Bergerac)

Part des jeunes âgés de 16 à 30 ans parmi la population totale des villes et du département

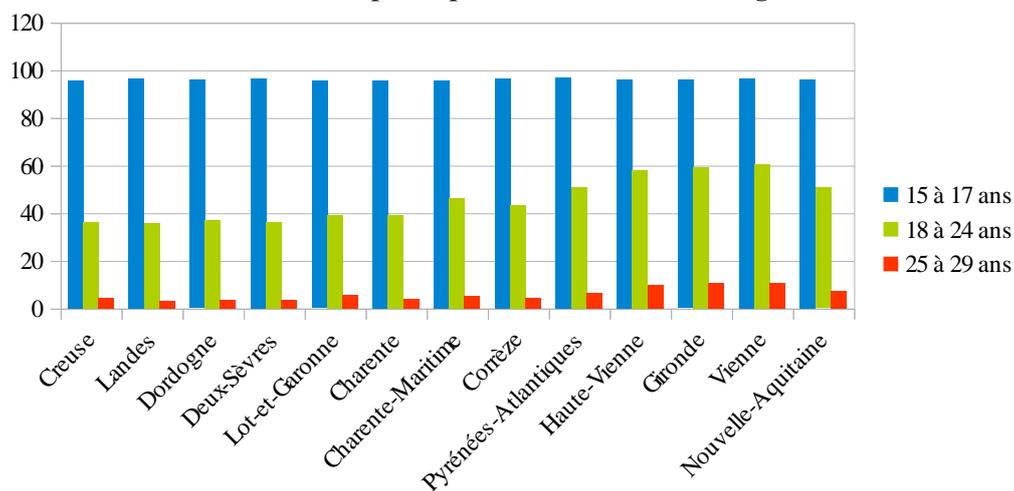
Périgueux	Bergerac	Sarlat-la-Canéda	Nontron	Dordogne
23 %	15 %	14 %	12,00 %	13,00 %

Les jeunes de 16 à 30 ans en Dordogne par tranche d'âge en 2015 En nombre et en pourcentage



Les taux de scolarisation des jeunes en Dordogne :

Taux de scolarisation par département et tranche d'âge en en 2015



Les taux de scolarisation des départements de la région Nouvelle Aquitaine sont sensiblement les mêmes pour les jeunes de 15-17 ans, cela peut s'expliquer car l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

Cependant, à partir de 18 ans, on constate que la proportion de jeunes scolarisés chute massivement, notamment en Dordogne, qui est l'un des 4 départements à avoir des taux de scolarisation les plus faibles de la région chez les jeunes.

L'un des facteurs qui peut expliquer ce faible taux de poursuite d'études supérieures réside dans la part importante de jeunes qui ont suivi des filières professionnelles et technologiques et qui préfèrent s'insérer le plus tôt dans la vie active. Notons que ces choix de filière prédominent largement pour les jeunes issus des classes les moins favorisées qui, pour acquérir leur autonomie, préfèrent trouver un emploi afin d'avoir des ressources leur permettant par exemple de passer leur permis de conduire.

Une offre de formation peu diversifiée

Dans une étude réalisée par l'INSEE⁴ sur la mobilité des jeunes néo-aquitains dans la poursuite de leurs études supérieures, il a été démontré que l'offre de formation en Dordogne était peu diversifiée voir limitée, notamment dans la zone de Sarlat-La-Canéda.

En effet, la Dordogne ne possède pas de grande ville universitaire. A Périgueux, le campus Périgord regroupe :

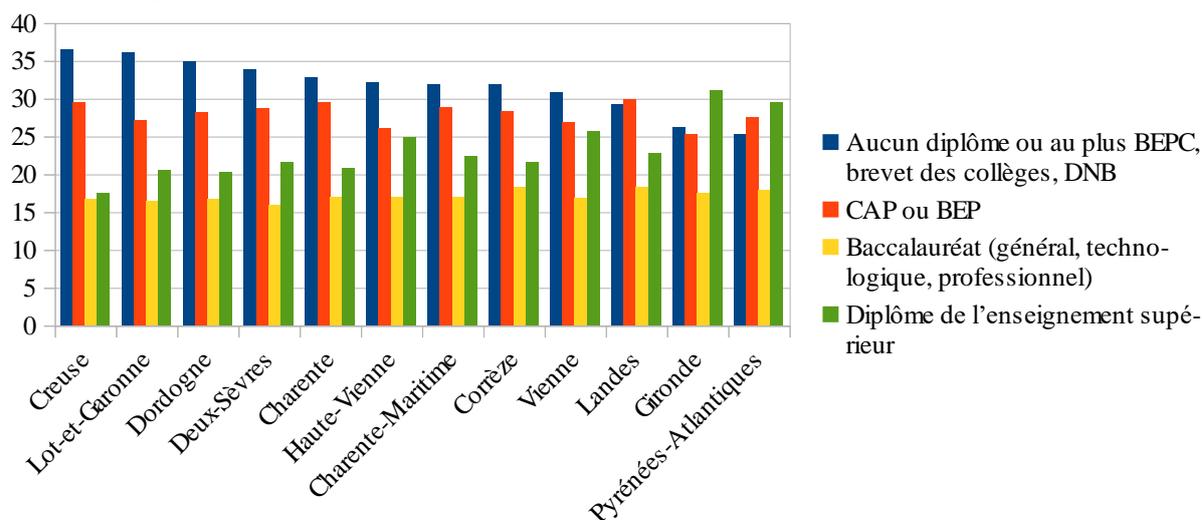
- l'IUT de Bordeaux (techniques de commercialisation, carrières sociales, gestion urbaine, génie biologique, génie chimique, génie des procédés),
- l'Institut droit et économie (licences en droit, AES, responsable de structures sociales et médico-sociales, gestion de la paie et du social)
- l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).
- l'Institut de formation aux soins infirmiers (Ifsi)

D'autres formations post-bac sont davantage orientées vers les besoins du territoire, notamment dans les secteurs du tertiaire (BTS commerce, vente, gestion, administration, management), du tourisme (Bachelor international Management des hôtels resorts et parcs de loisirs), de l'agroalimentaire (BTS sciences et technologie des aliments), de l'agriculture (BTS ACSE, GPN), l'agroéquipement et l'hôtellerie-restauration (Bachelor Management de la restauration, MBA en Management Hôtelier).

Il apparaît que l'offre de formations post-bac est peu étendue en Dordogne et que le marché du travail nécessite moins de qualifications, ce qui limite les possibilités et les ambitions, ou incite au départ des jeunes vers les villes.

4 Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 56 – Juin 2018 « Déménager ou pas : une alternative pour la poursuite d'études supérieures »

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en 2015



On constate que la Dordogne se situe dans les départements où la population de plus de 15 ans est la moins formée. 63,1 % de n'a aucun diplôme ou tout au plus un CAP ou BEP.

En effet, pour les jeunes périgourdins issus des territoires ruraux ou de milieux défavorisés, poursuivre des études supérieures n'est pas une évidence. Selon Jean-Jacques LAVERGNE, inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de l'information et de l'orientation pour la Dordogne, « Les freins existent vraiment et ont trait à trois principaux enjeux : la mobilité géographique (il faut partir loin), le chapitre social (je n'en serai pas capable et faire des études n'entre pas dans les traditions familiales) et la mobilité psychologique (je prends des risques). »⁵

Le capital éducatif, économique et culturel de l'environnement familial influe sur le parcours scolaire, sur l'orientation avant et après le bac mais aussi sur le choix du lieu d'études du jeune. Cela se constate particulièrement dans les territoires ruraux qui ont un éventail restreint de formations. Ce capital peut aussi conditionner le choix de la filière post-bac, certains jeunes préfèrent choisir une formation proche du domicile familial car les coûts de logements et de transports s'en trouvent réduits. La mobilité apparaît centrale car elle permet de répondre à des projets d'études ou de formations choisis, un déficit de mobilité participe donc à alimenter les inégalités sociales entre les jeunes.

5 Supplément du journal Sud-Ouest du 9 mars 2017 « Mes études en Dordogne ». <https://www.sudouest.fr/www/dossiers/formation24-2017/formation24.pdf>

La mobilité pour de meilleures conditions de vie ?

Dans l'étude de l'INSEE⁶, il apparaît que le changement de résidence devient quasiment obligatoire pour les jeunes originaires des zones plus éloignées des centres universitaires. En 2015, 42 % des étudiants néo-aquitains ont déménagé pour rejoindre un bassin de formation supérieure, dont un tiers hors région. Parmi eux, ceux provenant de zones cumulant éloignement et offre de formation limitée sont les plus concernés, comme en Dordogne. Les déménagements concernent même 70 % des bacheliers originaires des zones de Sarlat-la-Canéda et Bergerac.

Ainsi, certains jeunes périgourdiens de 18-20 ans qui restent vivre en Dordogne optent pour l'arrêt des études, ils sont donc peu qualifiés et ils tentent de rentrer dans la vie active, particulièrement ceux qui ont grandi à la campagne et qui sont issus d'une classe peu favorisée.

La Dordogne connaît des difficultés sur le marché de l'emploi avec des taux de chômage et d'emploi précaire élevés.

Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (en moyenne annuelle sur 2015) est le plus élevé de la région (29,2 %).⁷

De plus, la pauvreté est marquée en Dordogne avec un sixième des habitants en situation de pauvreté.

La part de jeunes en situation d'illettrisme et en risque d'exclusion y est aussi plus élevée :

4,7 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi ni en formation et sont durablement éloignés du marché du travail (demandeurs d'emploi depuis plus d'un an) et peu diplômés (au mieux le Brevet).⁸

En Dordogne, les jeunes de 16-30 ans sont davantage représentés dans les grandes villes du département. Pourtant, la majeure partie de ce territoire est composée d'espaces ruraux et les jeunes qui y vivent rencontrent davantage de difficultés pour accéder à la formation ou à l'emploi.

Chômage, pauvreté et faibles revenus

- **La Dordogne connaît une forte progression du chômage depuis 2008** : (+ 3,7 points entre 2008 et 2014). Le taux atteint 10,8 % en 2014, le plus élevé de la région Nouvelle Aquitaine, à égalité avec la Charente Maritime (10,7 %). La zone de Bergerac est la plus touchée du département (11,8 %) Ce département pâtit du taux de chômage le plus élevé de la région Nouvelle Aquitaine, d'un fort taux de pauvreté et de revenus plus faibles que dans la région. Au 31 décembre 2014, 33 600 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C sont inscrits à Pôle emploi, parmi lesquels 16 % sont des jeunes de moins de 25 ans et 38 % sont inscrits depuis un an ou plus.

6 Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 56 – Juin 2018 « Déménager ou pas : une alternative pour la poursuite d'études supérieures »

7 Services statistiques études de L'observatoire de l'emploi en Nouvelle Aquitaine – Mars 2017

8 Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine N° 36 - Novembre 2016 « La Nouvelle Aquitaine à grands traits »

- **La pauvreté concerne un jeune de moins de 30 ans sur quatre et une personne âgée de 30 à 39 ans sur cinq.** Le taux de pauvreté (16,3 %) est l'un des plus élevés de la région Nouvelle Aquitaine après celui de la Creuse (19,5 %) et du Lot et Garonne (16,8 %). Il est supérieur à 3 points à celui de la région. Plus de 15 200 familles monoparentales vivent dans le département, une structure familiale plus exposée à la pauvreté. Elles représentent plus d'une famille avec enfant(s) sur quatre (26,3 % soit un point de plus que le taux en région Nouvelle Aquitaine). Les femmes seules avec enfant(s) composent huit familles monoparentales sur dix en Dordogne.
- **Fin 2014, le département compte 7% des allocataires de la région Nouvelle Aquitaine perçoivent le revenu de solidarité active (RSA)** (soit 13 600 personnes qui par extension à leur famille couvrent 28 600 personnes.
- **Fin 2014, en Dordogne, 6 % des habitants bénéficient de la CMU (Couverture mutuelle universelle).**

Commentaire :

Dans ce contexte contraignant pour les jeunes, on note malgré tout une préoccupation des partenaires institutionnels et associatifs pour connecter la problématique jeunesse avec l'avenir et le développement du territoire notamment à travers la définition d'une politique publique et la prise en compte des jeunes dans la définition de cette politique⁹.

Le service civique peut donc être une bonne alternative pour ces jeunes qui ne sont pas partis faire des études ou qui souhaitent avoir une première expérience du monde du travail.

3. Démarche

Cette étude a fait l'objet d'une présentation de la démarche et de sa méthodologie lors du Comité Stratégique qui s'est réuni le 23 janvier 2018 en présence de Madame La Préfète du département de la Dordogne en présence de partenaires institutionnels, de jeunes volontaires, de tuteurs, de la Ligue de l'Enseignement, des services jeunesse de Périgueux et de Bergerac ...etc.

A l'issue de cette présentation, une séance de travail a eu lieu avec des jeunes en Service Civique, des anciens volontaires, des tuteurs, des représentants associatifs et institutionnels afin de permettre à chacun des acteurs de rapporter ses expériences et d'apporter quelques éléments de réponses qui ont trait à cette étude.

Pour cadrer cette étude, un comité de pilotage a été constitué pour faire des points d'étape réguliers, ajuster les éléments de méthodologie, définir l'échantillon, établir des contacts sur le territoire pour

⁹ Mise en place d'une commission partenariale « jeunesse » dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles, opération « Construire avec les jeunes de Dordogne », Priorités Jeunesse de l'Etat, (Service Civique, Garantie Jeune, Initiative pour l'Emploi des Jeunes ...)

conduire des entretiens, se doter d'outils permettant l'exploitation des données, aborder les difficultés rencontrées, en tirer les premiers enseignements, se doter de références bibliographiques.

De la même manière, nous avons retenu la méthode des comités de pilotage élargis au cours desquels nous avons pu associer des jeunes ou des tuteurs afin qu'ils puissent se prononcer sur les premiers résultats de l'étude. Cette partie avait pour but d'informer les jeunes et les structures dans une démarche participative (cette logique interactive a permis, par exemple, de donner plus d'importance à certaines thématiques comme la mobilité ou encore la façon dont les jeunes ont évalué leur formation civique et citoyenne).

Calendrier opérationnel de l'étude

23 janvier 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Comité stratégique à la Préfecture de Dordogne • Lancement de l'étude et présentation de la méthodologie
14 mars 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de pilotage restreint • Validation des outils d'analyse et du questionnaire d'enquête
Phase test du questionnaire en ligne (Semaine 12: du 19 mars au 23 mars)	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du questionnaire avec une échéance fixée au 15 juin 2018
2ème COPIL élargi 15 mai en Visio	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des réponses des volontaires issues du questionnaire • Organisation des focus groupes et des entretiens individuels
Semaine du 2 juillet au 6 juillet Phase terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Focus groupes à Périgueux et Bergerac • Entretiens individuels
Juin à octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Phase rédactionnelle
18 septembre : COPIL	<ul style="list-style-type: none"> • Retours sur le support écrit
3 Décembre 2018 : Comité Stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution officielle de l'étude sur le dispositif de Service Civique

II. Méthode

Si le recueil des données de base s'est effectué à partir d'un échantillon quantitatif de 271 jeunes, nous avons souhaité compléter ces données par des entretiens de groupes, des entretiens individualisés ainsi que des matériaux empruntés à une démarche purement clinique (entretiens réalisés à plusieurs reprises et tenant compte du contexte quotidien du jeune pendant et après le Service Civique pour des jeunes en situation de rupture).

- **Traitement des données quantitatives :**

- A partir de la base des données ELISA

Dans le cadre de cette étude, la DRDSJCS nous a fourni une base de données ELISA rendue anonyme. Cette base de données, réalisée à partir de logiciels internes au Service Civique, contient de nombreuses informations sur les jeunes volontaires (âge, sexe, situation à la signature du contrat, mission réalisée, durée de la mission.....) ou encore sur les structures d'accueil (types d'agrément, identité de la structure.....). Cette base ELISA recense depuis 2010, 1107 jeunes qui ont réalisé ou réalisent une mission Service Civique. La période de référence retenue concerne les jeunes qui sont sortis du dispositif depuis au moins 6 mois.

Nous avons ciblé des jeunes volontaires sur la période allant du 1^{er} février 2016 au 30 juin 2017 : ce qui représente 271 jeunes volontaires.

- **Traitement des données qualitatives**

- A partir d'un questionnaire d'enquête en ligne envoyé aux jeunes volontaires

Nous avons construit un questionnaire d'enquête en ligne envoyés aux jeunes volontaires dont l'adresse mail était inscrite sur la base de données pour faire une analyse des réponses. Nous avons répertorié 225 adresses mail. Nous avons fait le choix d'envoyer un courriel aux 225 adresses mail renseignées sur la base de données ELISA afin de connaître la situation des jeunes avant, pendant et après le Service civique. Ce courriel contenait le lien vers notre questionnaire en ligne à partir de l'adresse électronique de l'IRTS Poitou-Charentes et un mot de présentation de notre démarche par la DDCSPP.

Nous avons à partir d'un guide d'entretien collectif et individuel rencontré des jeunes en face à face sur les territoires de Périgueux et de Bergerac.

Les questionnaires permettent de mesurer une évolution entre l'avant et l'après Service Civique et ainsi évaluer l'impact sur le parcours des jeunes.

Nous avons rencontré des partenaires et des tuteurs qui ont accompagné des jeunes volontaires en Service Civique.

Les différentes données quantitatives sont interprétées à la lumière des éléments qualitatifs issus des réponses données sur le questionnaire en ligne et à l'issue des entretiens individuels et collectifs, afin de dégager une analyse critique du dispositif et la perception qu'ont les jeunes volontaires (pour eux-mêmes et dans sa globalité)

- Des entretiens individuels (Cf en annexe) auprès de 6 jeunes sur Périgueux et Bergerac
- Un entretien collectif (Cf en annexe) avec 3 jeunes sur Périgueux.
- Des rencontres avec la Ligue de l'Enseignement (Patrick UROZ), des tuteurs sur Périgueux et Bergerac.

Le Centre Information Jeunesse de Périgueux et le Bureau Information Jeunesse de Bergerac ont mis à notre disposition leurs locaux afin que nous puissions recevoir les jeunes.

- **Approche clinique autour de trajectoires individuelles**

Nous avons souhaité approfondir certains entretiens en fonction d'un repérage et d'une connaissance fine de plusieurs trajectoires de jeunes en situation de rupture (pour des raisons principalement sociales et de santé).

En effet, ce que ne relèvent ni les chiffreages du Service Civique, ni les méthodes traditionnelles en sciences sociales, ce sont les repérages de trajectoires atypiques rendues anonymes par la ponctualité des analyses (qui ne prennent pas en compte les contretemps) et les problèmes de confiance accordés par les jeunes eux-mêmes (certains jeunes en situation de handicap ne souhaitent pas révéler leur situation sociale ou ne veulent pas entrer dans le détail de leurs confrontations à la réalité).

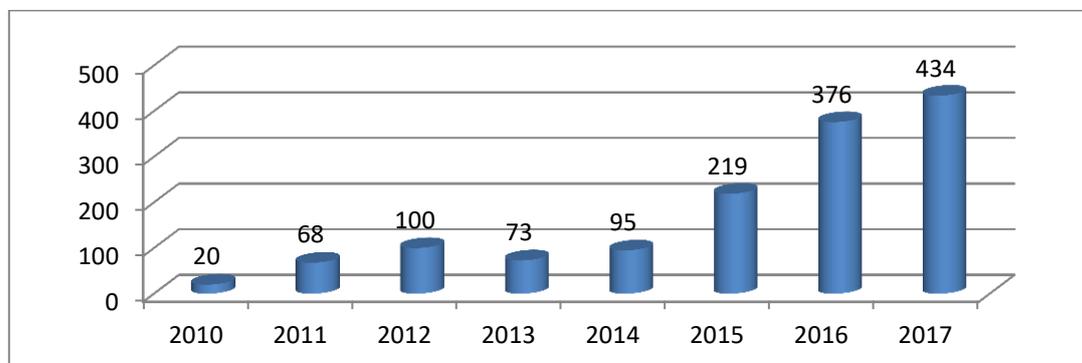
De façon pratique et dans une confiance réciproque et un accompagnement avec les jeunes, nous avons pu établir un suivi de parcours grâce à des méthodes issue des pratiques cliniques en éducation¹⁰ qui alternent entre observation, entretien informels, entretien formels et analyse de situation (analyse de ce qui fait problème ou de ce qui est solutionné par le jeune).

¹⁰ Le terme même de « clinique de l'éducation » fait référence à un corps de recherches issu de la tradition psychanalytique et désigne le « lieu de théorisation où des connaissances se construisent à même le vivant et dans l'implication » (Cifali, 1996). Dans le champ de la jeunesse, voir notamment ; Mélanie Gambino, Philippe Sahuc, Olivier Desmesure, « Bouger, errer, aller, venir...Observer les situations de marge pour comprendre ce qu'expriment les mobilités des jeunes dans les territoires ruraux », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01726376>.

III. Résultats

1. Caractéristiques générales des jeunes qui s'engagent en Service Civique

1.1. Historique du Service Civique en Dordogne depuis sa création en 2010



Nombre de contrats de Service Civique de 2010 à 2017 (ELISA)

Commentaire :

Nous pouvons remarquer que si à sa création en 2010 le Service Civique revêt un caractère expérimental (19 jeunes), il prend un essor important à partir de 2015 (il double son chiffre par rapport à l'année 2014) et surtout en 2016. On peut expliquer cette augmentation à la fois par un facteur national (mise en œuvre par l'Etat du principe « d'accès universel » des jeunes au Service Civique, mise en œuvre de la « Priorité Jeunesse », annualisation des dotations financières) et un facteur local (systématisation des temps d'information, nouvelles créations de structures d'accueils, valorisation des parcours de jeunes en Service Civique, développement d'une logique partenariale, intégration du Service Civique dans une logique de politique publique de jeunesse).

Depuis la mise en place du dispositif, le département de Dordogne comptabilise 1385 jeunes volontaires ayant réalisé un Service Civique sur le territoire : ce qui lui permet de se situer actuellement dans les 5 premiers départements d'accueil des jeunes en Service Civique au sein de la Région Nouvelle Aquitaine (source INJEP 2018).

1.2. Point de vue sur les structures accueillantes (agrément local et national) de 2010 à 2017 en Dordogne

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Agrément local	4	16	27	30	27	54	83	84
Nombre de jeunes volontaires accueillis	11	36	64	49	54	106	187	188
Agrément national	3	9	13	11	13	25	43	37
Nombre de jeunes volontaires accueillis	9	32	36	24	41	113	189	246

En Dordogne, comme sur les autres territoires, les associations constituent le principal lieu d'accueil des missions de Service Civique. Les quatre premières années, elles ont concentré plus des trois quarts des missions pour culminer à 88 % en 2014. A partir de 2015, la montée en charge du Service Civique s'accompagne d'une diversification des organismes d'accueil avec l'implication plus grande des services publics.

Sur le plan national, les services de l'Etat qui accueillait 1,6 % des volontaires en 2014 en accueillent 17,2 % en 2016. Dans le même temps, les établissements publics ont doublé leur participation, alors que celle des collectivités territoriales n'a pas progressé. En 2016, 5% des volontaires sont accueillis dans les communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et 1% dans les conseils départementaux¹¹.

¹¹ INJEP analyses et synthèses-N°7 Novembre 2017

1.3. Effectif des jeunes volontaires dans les structures accueillantes du 1er février 2016 au 30 juin 2017

	Effectifs des jeunes volontaires	%
Local	139	51,30 %
Agrément départements limitrophes Avec des missions en Dordogne	3	1,10 %
National	129	47,60 %
Total	271	100 %

Commentaire :

Concernant les structures locales disposant d'un agrément national :

Une expérimentation est en cours avec la Ligue régionale de Hand Ball car elle décide de mettre en œuvre une formation décentralisée en lien avec les acteurs départementaux que sont le Comité Départemental de Hand, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), et le service de l'Etat-DDCSPP. La question reste posée pour d'autres fédérations comme le basket par exemple. Dans ce cas, les structures locales qui bénéficient de cet agrément national n'orientent pas systématiquement les jeunes vers la formation dispensée par la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne.

Pour l'Education Nationale, les formations civiques et citoyennes ont lieu dans chaque département. Dans la mise en place de ces formations pour le compte du Rectorat, il s'agit d'un autre opérateur que la Ligue de l'Enseignement. Par contre, il est vrai que le service en charge du Service Civique de la DDCSPP bénéficie de l'information par le biais de l'association régionale « Réseau des Associations du Développement de la Solidarité Internationale en Aquitaine » (RADSIS) avec laquelle elle travaille depuis plusieurs années.

1.4. Les missions de Service Civique sur la période de référence

Thématiques	Solidarité	Santé	Education pour tous	Culture et loisirs	Sport	Environnement
Missions Répertoriées	24	8	15	25	21	14

Les missions de Service Civique sont classées en neuf domaines d'intervention. Depuis le lancement du dispositif, les actions liées à « la solidarité » et à « la culture et loisirs » restent les plus fréquentes. Sous l'impulsion du lancement des grands programmes ministériels, notamment dans l'Education Nationale, les missions de « l'éducation pour tous » dont le nombre a été multiplié par 3,7 depuis 2014 affichent la plus forte progression. Il s'agit du domaine dans lequel les services publics sont les plus investis.

Selon la source de l'INJEP, les entrées en Service Civique connaissent une forte saisonnalité sur le plan national.¹² La baisse des effectifs est sensible entre juin et septembre. La concordance des missions avec le calendrier scolaire et universitaire, tant pour les jeunes que pour les organismes qui proposent des missions à destination des publics jeunes pourrait expliquer cette saisonnalité. La rentrée de septembre marque une nette reprise des engagements.

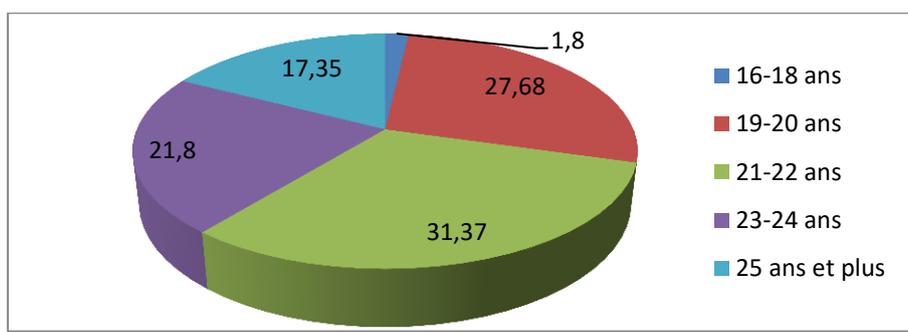
2. Caractéristiques de l'échantillon des jeunes volontaires

Dans le recueil des données prises sur la base ELISA, nous comptabilisons 271 jeunes volontaires sur la période de référence retenue allant du 1^{er} février 2016 au 30 juin 2017.

2.1 Age et répartition des jeunes volontaires

Tranche d'âge	Nombre	%	Hommes	Femmes
16-18 ans	5	1,8 %	2	3
19-20 ans	75	27,68 %	26	49
21-22 ans	85	31,37 %	34	51
23-24 ans	59	21,80 %	25	34
+ 25 ans	47	17,35 %	14	33
Total	271	100	101 Soit 37,27 %	170 Soit 62,73 %

¹² INJEP analyses et synthèses-N°7 Novembre 2017



Commentaires : Ces tableaux chiffrés démontrent que la population des jeunes volontaires est majoritairement féminine, et est âgée de 21-22 ans.

Nous retrouvons cette tendance au niveau national : à savoir les femmes représentent depuis la création du dispositif, entre 57 et 59 % des volontaires et l'âge moyen se situe toujours autour de 21 ans.

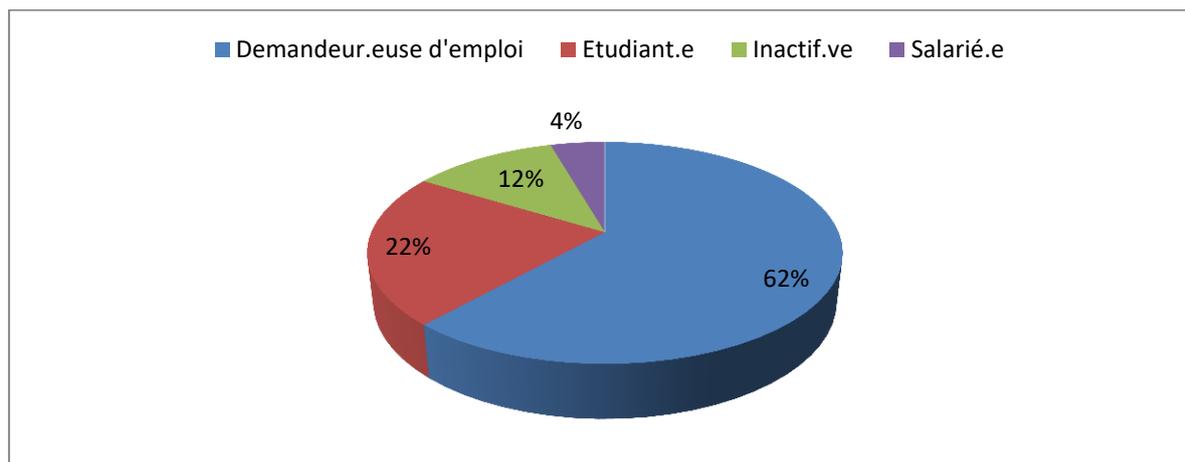
- Répartition des jeunes volontaires :
 - Femmes : 170 soit 62,73 %
 - Hommes : 101 soit 37,27 %

2.2. La situation des jeunes volontaires à la signature de leur contrat (tableau et graphique) en regard de la population des jeunes recensés en 2015¹³

Source ELISA	Effectifs	%	Population des jeunes recensés en 2015	
			15-19 ans	20-24 ans
			Source Panorama Statistique de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques). Édition 2018	
Demandeur d'emploi	167	61,62 %	1558	3903
Étudiant	60	22,15 %	15 408	1849
Inactif.ve (hors étudiant)	32	11,80 %		
Salarié	12	4,43 %	2929	8660
Total	271	100	19 895	14 412

¹³ Extrait du panorama Statistique de la DRDJSCS, édition 2018 (chiffres provenant de la DRESS (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques))

- La situation des jeunes volontaires à la signature de leur contrat



Commentaire :

S'il convient de construire un profil de jeune qui rentre en Service Civique : il s'agirait d'une jeune femme dans la tranche d'âge 21-22 ans, demandeuse d'emploi et sans expérience du travail hormis les jobs d'été, dont le niveau scolaire est celui du Baccalauréat.

A l'instant précédent l'entrée en Service Civique, la majorité des jeunes était en recherche d'emploi et/ou en formation ou en études. Ils n'étaient que 4,43 % à occuper un emploi lors de leur entrée dans le dispositif.

Pour illustrer les propos ci-dessus, un extrait du questionnaire en ligne nous permet de voir la situation des 35,2 % de jeunes qui ont répondu. Certains ont eu une expérience professionnelle marquée par des contrats précaires tels que des emplois saisonniers, une succession de contrats CDD, des missions intérim.

Quelles étaient tes expériences dans le monde du travail avant le service civique?

Modalités les plus citées:

- Des emplois saisonniers
- Aucune expérience professionnelle
- Une succession de CDD

95 réponses effectives et 4 non réponses soit 35,2 % de réponses sur 271 Jeunes en SC

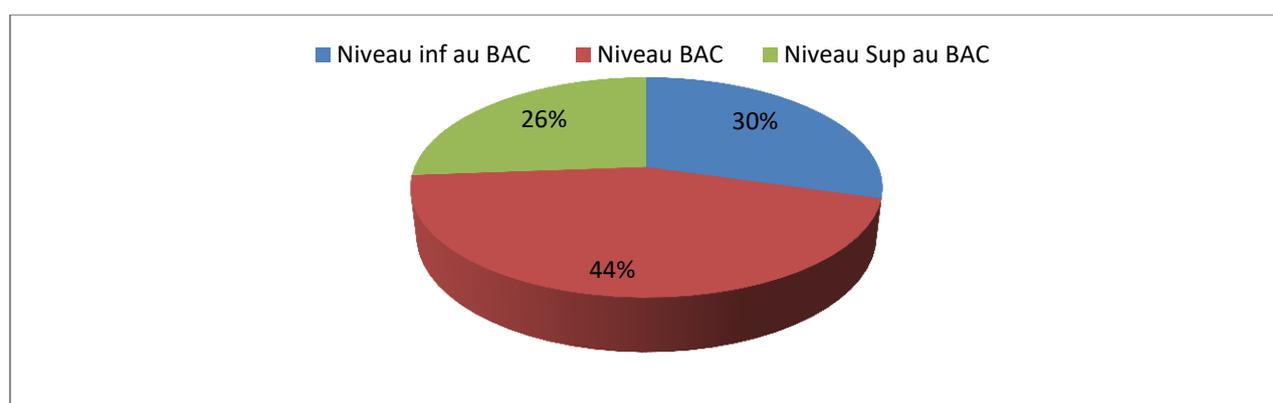
	Réponses effectives	
Des emplois saisonniers	30	11, 10 %
Aucune expérience dans le monde du travail	28	10, 40 %
Une succession de contrats à durée déterminée	19	7%
Des missions intérim	8	3 %
Autres	7	2,6 %
La fin d'un apprentissage	3	1,1 %
Non réponses	176	64 %
Total	271	100

Commentaire :

Le tableau ci-dessus confirme ce que nous savons déjà ; les jeunes ont peu ou pas d'expérience professionnelle. Le Service Civique peut, même si ce n'est pas considéré comme un emploi, représenter une expérience soutenue favorisant une intégration progressive vers l'emploi.

2.3. Le niveau de formation des jeunes volontaires à la signature de leur contrat (tableau et graphique)

			Total	%
Niveau inférieur au Baccalauréat	Sortie de 3 ^{ème}	8	80	29,52 %
	Sortie du 1 ^{er} cycle de l'enseignement secondaire 6 ^{ème} à 4 ^{ème}	3		
	Sortie en cours de CAP / BEP avant la dernière année	3		
	Sortie en cours de CAP / BEP sans valider le diplôme de niveau 5	4		
	CAP / BEP validé	33		
	Sortie en cours de seconde, première	12		
	Sortie en cours de terminale non validé	17		
Niveau Baccalauréat	Sortie de terminale avec BAC ou abandon des études supérieures sans diplôme (niveau IV)	120	120	44,28 %
Niveau supérieur au Baccalauréat	Sortie avec un diplôme de niveau supérieur à BAC +2	36	71	26,20 %
	Sortie avec Bac +2 niveau III	35		
Total		271	271	100 %



Commentaire :

Si on comptabilise le niveau inférieur au bac avec le niveau bac, ils sont fortement représentés parmi la population des volontaires à raison de 74 %. Ces jeunes peu ou pas diplômés font l'objet d'une attention particulière dans le contexte de fort chômage des moins de 25 ans. Même si ces jeunes sont la population cible du dispositif, nous faisons l'hypothèse que certaines exigences des structures

accueillantes ne facilitent pas l'accès à ce dispositif car les critères de l'âge et du niveau d'études sont des critères de sélection. Ainsi, cette sélection des structures accueillantes pénalise des jeunes « Infra Bac » qui ont eu un parcours personnel et professionnel compliqué (précarité sociale, économique, décrochage scolaire)

Il nous paraît important de croiser cette information avec les données relatives à l'orientation de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) de l'Éducation Nationale: « le taux de scolarisation en Dordogne est l'un des plus faibles de la Nouvelle Aquitaine : 16,2 % proche de la Creuse 15%.

C'est en ce sens que le Service Civique est citée comme l'expérience la plus utile pour définir son projet professionnel (.....) devant la réalisation d'un stage. Le Service Civique semble contribuer à la clarification d'un projet d'avenir car il peut être aussi un bon support, en terme de temps et de réflexion, pour aller vers l'emploi et/ou la réorientation après le Bac. Dans le recueil de la parole des jeunes, ceux-ci sont unanimes pour dire que ce dispositif devrait être accessible à tous les jeunes, mais dans la réalité ce n'est pas le cas.

La parole des jeunes est intéressante car elle confirme le prisme important de l'emploi en France et en Dordogne et la logique de compétence qui l'accompagne. Cette logique de compétence est souvent sous-jacente tant dans le recrutement que dans la façon d'attendre des résultats de la part du jeune.

Les données de terrain montrent par ailleurs que les jeunes en difficulté s'empêchent de postuler à la lecture d'une annonce : si cette dernière est hyper formalisée, elle sera considérée comme « abstraite » par les jeunes. Leur première réaction est de dire : « on ne comprend pas l'annonce ».

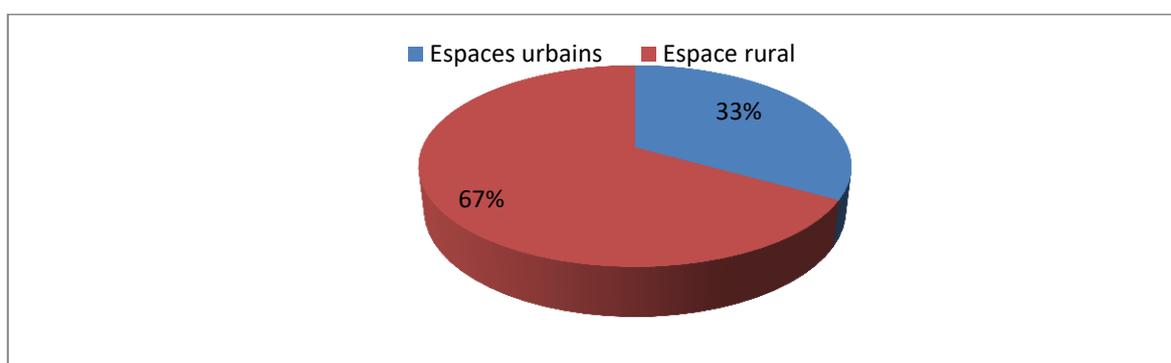
Cette sélection à l'entrée peut être appréhendée par les jeunes comme un recrutement. « Cela donne à voir que les structures accueillantes ont du mal à se détacher de ce schéma de recruteur (dixit Elodie, jeune volontaire) ». Pour les jeunes, c'est un glissement qui s'opère dans les structures. Ils considèrent que c'est un dérapage car la structure accueillante sous couvert d'une mission de Service Civique utiliserait les compétences du jeune alors qu'il envisageait sa mission comme une opportunité lui permettant de développer et / ou d'acquérir des compétences.

- Éléments de comparaison concernant les niveaux de qualification des jeunes volontaires sur 2017 entre les départements de Dordogne et de la Vienne

	Dordogne	Vienne
Niveau inférieur au Bac	29,52 %	19,2 %
Niveau Baccalauréat	44,28 %	40,7 %
Niveau supérieur au Baccalauréat	26,20 %	40,1 %

2.4. Lieu de résidence des jeunes volontaires

	Effectifs	%
Espaces urbains Périgueux / Bergerac / Sarlat	Périgueux : 50 Bergerac : 38 Sarlat : 2 } 90	33,21 %
Espaces ruraux	181	66,79 %
Total	271	100 %



Commentaire :

67% des jeunes volontaires sont originaires des zones rurales du Département. L'entrée dans le dispositif de Service Civique les amène à faire preuve de mobilité géographique et de mobilité résidentielle.

La situation géographique n'est pas un frein pour les jeunes volontaires. Certains sont en possession ou pas d'un permis de conduire, ils ont ou pas de véhicule. Ils ont recours à d'autres modalités pour accéder à leur mission : soit ils utilisent le covoiturage, le bus ou le train ou ils font du stop. Les solutions sont

diverses afin de pallier à l'absence de moyen de transport. Ces solutions ne sont pas confortables mais ces possibilités de transport conditionnent la localisation de la structure accueillante plus que la mission.

Quand le facteur de mobilité est évoqué avec le tuteur avant le début du Service Civique, il est pris en compte. L'aménagement des horaires se fait en tenant compte des contraintes de déplacement du volontaire.

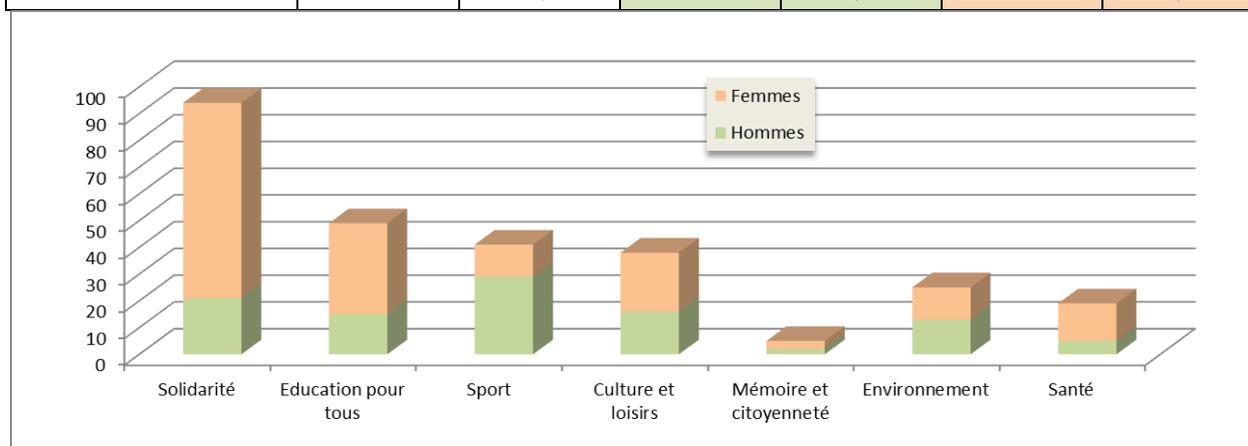
Des offres de co-location sont possibles pour les jeunes volontaires qui sont dans une démarche de recherche de solution d'hébergement. Accéder à son propre logement n'est pas pour eux envisageable, la durée de la mission reste trop courte dans le temps. Ils ne savent pas comment elle va se dérouler et la charge financière d'un logement n'est pas supportable.

Nous pouvons remarquer que les jeunes volontaires sont créateurs de solutions quand ils sont motivés par un projet.

Pour répondre à la question de la mobilité résidentielle, il existe une base de données au Bureau Information Jeunesse de Périgueux. Cette base donne accès à des logements dont les propriétaires sont déjà d'accord pour accueillir des jeunes. Elle est accessible à tous et de ce fait ce ne sont pas des données spécifiques pour les jeunes en Service Civique.

2.5. Effectifs des jeunes volontaires par domaine (Période du 1er février 2016 au 30 juin 2017)

Domaine	Effectif		Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Solidarité	94	34,7%	21	22,3%	73	77,7%
Education pour tous	49	18,1%	15	30,6%	34	69,4%
Sport	41	15,1%	29	70,7%	12	29,3%
Culture et loisirs	38	14,0%	16	42,1%	22	57,9%
Mémoire et citoyenneté	5	1,8%	2	40,0%	3	60,0%
Environnement	25	9,2%	13	52,0%	12	48,0%
Santé	19	7,0%	5	26,3%	14	73,7%
Total	271	100,0%	101	37,3%	170	62,7%



Comme nous pouvons le constater, les domaines de la solidarité et d'éducation représentent 52, 80 % des missions réalisées sur le département de Dordogne (soit respectivement 34, 70 % pour le domaine de la solidarité et 18,10 % pour le domaine de l'éducation pour tous). Les missions exercées dans le domaine sont majoritairement exercées par des hommes. Le domaine de la solidarité attire particulièrement les femmes.

Selon l'INJEP,¹⁴ sous l'impulsion du lancement des grands programmes ministériels, notamment dans l'Education Nationale, les missions de « l'éducation pour tous », dont le nombre a été multiplié par 3,7 % depuis 2014, affichent la plus grande progression. Il s'agit du domaine dans lequel les services publics sont les plus investis. Par ailleurs, le secteur associatif est toujours l'acteur presque exclusif de certains domaines, notamment dans le sport.

¹⁴ INJEP-analyses & synthèses « Le Service Civique au défi de son expansion » N°7 Novembre 2017.

2.6. La part des contrats rompus dans le département de Dordogne et les motifs de rupture (tableau et graphique)

	Effectifs	Fréquences (%)
Rupture de contrat	65	24 %
Pas de rupture de contrat	206	76 %
Total	271	100 %

- Motifs de rupture (tableau)

Motifs de rupture	Effectifs	Fréquences (%)
Abandon	9	3,32
Faute grave d'une des parties	2	0,73
Force majeure	4	1,5
Embauche CDD d'au moins 6 mois ou CDI	4	1,5
Embauche CDD de moins de 6 mois	3	1,10
Commun accord entre les parties	24	8,85
Retrait de l'agrément de la structure	1	0,36
Autres	18	6,64
Total	65 / 271	24 %

Commentaire :

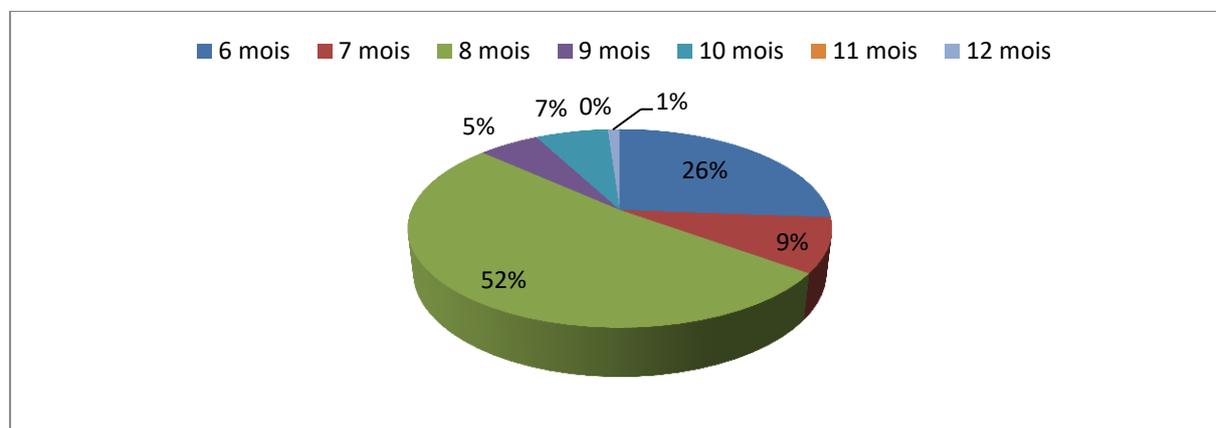
Sur un plan national, la part des ruptures représenterait en 2017, 20,8 %¹⁵ contre 24 % en Dordogne. Le chiffrage sur le département est élevé par rapport à la référence citée. Nous constatons que les abandons secs représentent 3,32 % contre une logique de contractualisation qui se trouve à 12 % si on prend en compte la prise d'un emploi et le commun accord.

Là aussi, certaines structures ne prennent pas en considération le statut de volontaire des jeunes et peuvent avoir tendance à croire qu'ils vont pouvoir « licencier » le jeune alors que ce n'est pas l'objectif du Service Civique (il est souvent nécessaire de rappeler à ces structures qu'elles doivent se responsabiliser collectivement autour du projet d'avenir du jeune , se poser la question : si le jeune part de la structure, de quelle manière avons-nous préparé cette sortie et comment elle est organisée autour du jeune ?)

¹⁵ INJEP-analyses et synthèses (Statistique Publique) n°7 novembre 2017

Les volontaires avec un diplôme inférieur au Baccalauréat sont cependant plus susceptibles de rompre leur mission pour abandon de poste ou pour faute grave d'une des parties. A l'inverse, ils seraient moins concernés par les ruptures pour raison d'embauche.

2.7. Durée des missions de Service civique (graphique)



Dans ce tableau, nous constatons que 51,70 % des missions réalisées du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017 sont de 8 mois. Cette tendance s'explique notamment par la mise en place d'un pilotage budgétaire de l'Agence qui agréé les organismes pour des missions de huit mois en moyenne.

Cela rejoint les propos des tuteurs interrogés qui estiment que c'est une durée idéale pour l'exercice d'une mission car elle permet au jeune volontaire de s'adapter à l'équipe en place et à l'organisation de la structure pour enfin s'investir dans sa mission et bénéficier d'un accompagnement du tuteur dans la construction de son projet professionnel.

La complexité de certains parcours nécessiterait que la durée de la mission soit revue pour être prolongée. Si le tuteur est présent et attentif dans l'accompagnement du jeune volontaire, certains parcours peuvent révéler des difficultés sociales, personnelles. Selon les propos de Mme L, tutrice « *Des jeunes rentrent dans un monde où on les accepte. Ça c'est énorme pour eux car l'école les a rejetés. Mais leurs parcours démontrent des difficultés que l'on n'avait pas vues au départ.* »

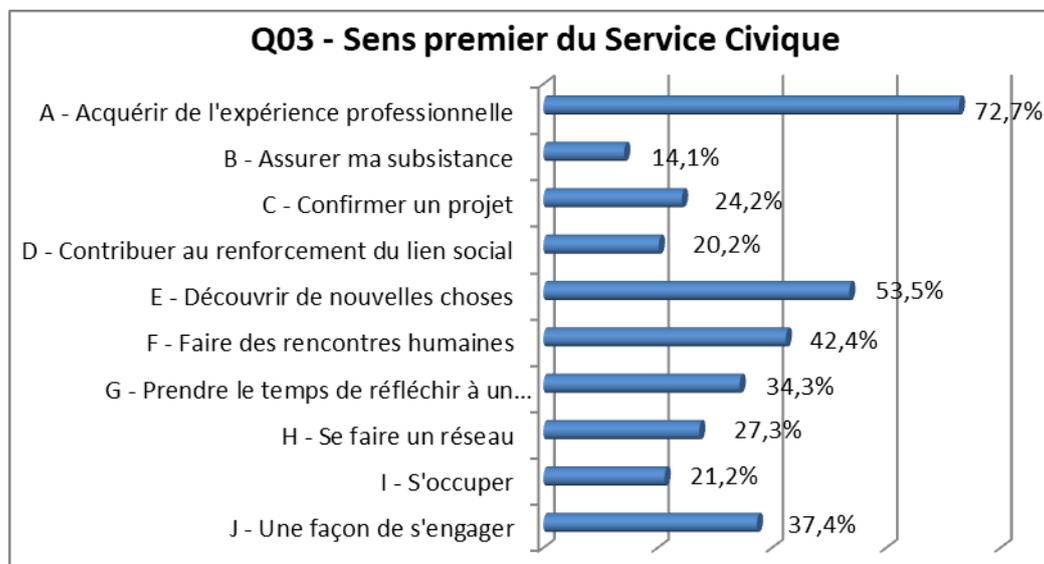
Dans le cadre du dispositif du Service Civique, en fonction de la situation sociale et économique d'un jeune et de la nature de la mission, il est parfois nécessaire d'anticiper l'allongement de la durée de la mission car l'expérience des tuteurs démontre que certaines jeunes volontaires vont avoir besoin de temps pour se reconstruire socialement. Ce temps est parfois mis à rude épreuve car le tuteur n'entrevoit pas la motivation du jeune volontaire ou bien les savoirs de base ne sont pas acquis. Des tuteurs reconnaissent que la rupture du contrat de Service Civique n'est pas la réponse adaptée car cela signifie un échec pour le jeune et pour la structure accueillante.

3. Entre trajectoire et parcours, le Service Civique est une expérience

3-1. Les trajectoires qui mènent au Service Civique

L'objet de cette étude est d'évaluer l'impact du Service Civique dans la trajectoire des jeunes de Dordogne. La démarche a été de solliciter des anciens volontaires en Service Civique, de cerner les raisons qui les ont motivés à rentrer dans ce dispositif, comment se sont-ils appropriés leurs missions, comment ont-ils évolué entre le moment où ils ont choisi de faire le Service Civique et le moment où ils sont sortis du dispositif, ce qu'ils en attendaient, quels sont les différents usages et les appropriations que font les volontaires de leur mission ?

Pour comprendre les trajectoires qui mènent au Service Civique, nous disposons de plusieurs modes de compréhension de ces situations qui s'appuient sur la participation des jeunes lors de la mise en ligne d'un questionnaire adressé aux 225 adresses mails renseignées, sur les entretiens individuels et collectifs conduits auprès des jeunes volontaires sortis du dispositif.



Commentaire :

Comme nous le voyons dans le tableau ci-dessus, les raisons qui motivent les volontaires à s'engager dans une mission de Service Civique sont nombreuses.

Plusieurs points nous paraissent intéressants :

- I- Les données confirment tout l'intérêt du Service Civique pour préparer une intégration dans le marché du travail, première préoccupation des jeunes qui sont dans une demande très matérielle (capitaliser une expérience professionnelle)

2- Parallèlement à cette revendication pragmatique, les jeunes accompagnent en choix 2 et choix 3 des aspirations moins matérialistes, centrées autour de la connaissance (logique de découverte) et de la rencontre (logique de réseau).

3- On constate que la logique d'engagement qui est le sens premier déterminé par l'institution ne vient qu'en 4ème position pour les jeunes.

Lorsqu'on interroge les jeunes, à priori, ils ne mettent pas l'engagement au cœur de leurs priorités, ils sont plutôt dans une recherche d'utilité sociale (Etre utile aux autres est quelque chose de particulièrement important pour ces jeunes volontaires. Ils considèrent le Service Civique comme un moyen de se rendre utile à la société). En revanche, notamment pour ceux qui font leur Service Civique dans une association, la découverte de la loi 1901 est totale MAIS progressive. Certaines structures associatives (Banque Alimentaire) nous ont fait remonter les mêmes informations et elles privilégient désormais des parcours de découverte de ce qu'apporte la loi 1901 en matière de liberté publique et de d'engagement. Il en va de même pour les jeunes qui font un Service Civique dans une mairie ou un service de l'Etat (à condition que le tutorat soit dynamique).

Le questionnaire en ligne ainsi que les entretiens individuels et collectifs nous confirment que les raisons de rentrer dans le dispositif du Service Civique sont multiples :

- **Elodie** voulait s'engager dans le bénévolat tout en se mobilisant dans une recherche d'emploi. La conseillère de la Mission Locale lui a parlé de ce dispositif en raison de son parcours et de ses besoins. Elodie, ne voyant pas ses recherches d'emploi aboutir, a choisi de faire un Service Civique plutôt que d'être inactive.
- **Olivier** avait des difficultés à trouver son orientation professionnelle. L'offre de Service Civique lui a été présentée sans qu'il n'ait eu au préalable des informations sur ce dispositif. Mais, il reconnaît que cette offre s'est présentée au bon moment car cela lui a permis de découvrir un champ professionnel qu'il méconnaissait.
- **Coralie** a rencontré Olivier DESMESURE à la Maison Familiale Rurale où elle était en terminale. Elle voulait acquérir une expérience professionnelle à la sortie de terminale avant de confirmer un projet de formation.
- **Nathan** « ne savait pas quoi faire après sa terminale, je souhaitais faire un Service volontaire européen. Mais mon niveau d'études ne me permettait pas d'y accéder. J'ai choisi de faire un BTS sans conviction pour obtenir un niveau d'études Bac +2. A l'issue de ce BTS, j'ai navigué sur Internet et j'ai découvert par hasard le Service Civique. Suite à un contact avec la Mission Locale d'Insertion, une offre de mission m'a été faite dans un lycée auprès de jeunes souffrant de phobie scolaire et de décrochage scolaire. Le Service Civique m'a remotivé, m'a donné envie d'avoir un projet personnel. Avant, j'ai tenté plein de choses, j'étais perdu. »

- **Arthur** « a eu des problèmes de santé qui sont pour lui des freins à l'emploi. Mon engagement dans le monde associatif m'a permis d'être vaguement informé du dispositif. En raison de mes échecs successifs sur des formations, le Service Civique m'a permis d'accéder à une activité quasi-professionnelle avec une moindre pression, des horaires adaptés à mes difficultés de santé. »
- **Léa** « a entendu parler vaguement du Service Civique en classe de 3^{ème}. Mais c'était très lointain. C'est ma belle-sœur qui en a fait un qui m'en a reparlé sinon je serais passée à côté. Je voyais le Service civique comme une étape qui me permettait de me reconstruire. Je ne savais rien du système associatif. J'étais admirative de ce monde-là sans le connaître. J'ai tout appris sur le terrain. »

Ces jeunes ont mis en évidence des éléments dans nos réflexions :

- Ces jeunes ont eu à convaincre leurs proches sur le bien-fondé du dispositif au regard de leur méconnaissance, de leurs réactions méfiantes. Les inquiétudes tourment principalement autour de l'avenir de leur enfant qui interrompt ses études ou tâtonne sur son projet professionnel, autour de l'indemnité jugée insuffisante et de la reconnaissance de cette expérience sur le marché du travail.
- Sur la question de l'engagement citoyen : cette dimension de l'engagement citoyen n'est pas un élément moteur pour rentrer dans le dispositif du Service Civique. Les jeunes sont plutôt dans une recherche d'utilité sociale.
- Sur la question de l'accessibilité du Service Civique à tous les jeunes : pour eux, l'accessibilité est la règle d'or du Service Civique.
Mais leur expérience et les échanges avec d'autres volontaires, avec leurs tuteurs démontrent les limites du dispositif : la mission de Service Civique est trop souvent mise en correspondance avec les études et les compétences du jeune. Cela les amène à penser que l'accès au dispositif est conditionné par des compétences bien ciblées au regard de leur parcours scolaire, de leur expérience dans le monde du travail. Pour les jeunes interviewés, cela signifierait que cette sélection opérée par les structures accueillantes met à l'écart les jeunes qui ont rencontré des difficultés dans leur parcours scolaire et personnel alors que ce dispositif a vocation à soutenir , accompagner des jeunes qui ont connu des ruptures dans leur parcours.
- Sur la question de l'accessibilité à des jeunes en situation de handicap (mobilité réduite). Les structures présentent des contraintes de locaux qui ne permettent pas d'ouvrir le dispositif à une catégorie de jeunes.
- Sur la question de l'accompagnement des jeunes en situation de handicap : en progression régulière depuis 2012, la part de volontaires reconnus travailleurs handicapés atteint 1,1 % en 2016, soutenue par l'élargissement du dispositif aux jeunes jusqu'à 30 ans.¹⁶ Ce taux est potentiellement sous-estimé car les jeunes de moins de 25 ans n'ont pas l'obligation de déclarer leur situation de handicap.

¹⁶ INJEP-Analyses et synthèses- N° 7 Novembre 2017

FOCUS sur Les jeunes en situation de rupture dans le Service Civique

Dans le but d'affiner nos données relatives aux parcours des jeunes et à partir de d'une approche clinique, nous avons souhaité prendre en compte le suivi longitudinal (dans une durée de plusieurs mois voire plusieurs années) de jeunes qui se trouvent en situation de vulnérabilité ou bien de rupture sociale. Ainsi pour donner un éclairage sur les pratiques de ces jeunes, nous avons mis en valeur des parcours d'accès au Service Civique dans des contextes psychosociaux difficiles tout en repérant ce qui peut, à tout moment, faire entrave à cet accès, notamment la non prise en compte de la trajectoire du jeune.

La question de la trajectoire est primordiale aujourd'hui pour comprendre ce qui se joue lorsqu'on parle de parcours d'un jeune car elle oblige à prendre en considération ce qui s'est structuré (en bien comme en mal) avant la rencontre et donc l'entrée dans le Service Civique. Mais surtout, elle désigne ce que le dispositif dans sa globalité doit ajuster pour éviter ce que de nombreux sociologues décrivent comme étant une injonction au « parcours linéaire » ou encore ce que Cécile Van de Velde appelle les « rails de la jeunesse ».

Si d'un point de vue administratif et financier, le Service Civique a plutôt bien pris en compte les contextes de transition des jeunes (accès universel des jeunes au Service Civique, possibilité de cumuler plusieurs statuts administratifs, extension du Service Civique aux jeunes handicapés 25-30 ans), la réalité de nos observations tendent à montrer ce qui reste à mettre en œuvre au quotidien.

La question du repérage des jeunes en difficulté et de l'accès à l'information

Grâce aux observations recueillies mais aussi par l'intermédiaire de bilans statistiques, nous savons que de nombreux jeunes vivent une sorte d'autocensure avant même d'entrer dans une sollicitation d'aide ou d'information. C'est le cas, par exemple, de jeunes qui ne souhaitent pas déclarer administrativement leur handicap (comme cette jeune autiste pour laquelle nous avons été mis devant le fait accompli) ou encore ces jeunes qui ne comprennent pas vraiment le sens du descriptif des missions.

Par rapport à ces derniers et par l'intermédiaire de la commission « jeunesse » du Schéma Départemental des Services aux Familles, les trois clubs de prévention du département ont confirmé cette tendance lors de leurs accompagnements de jeunes vers le Service Civique : l'accès au Service Civique commence par des descriptifs de mission qui sont rendus abstraits (de par un vocabulaire emprunt au modèle Ressources Humaines) et des demandes « implicites » de compétences qui font penser à une substitution d'emploi.

A cela s'ajoute, par exemple, le constat fait territorialement par des éducateurs d'une Maison d'Enfants à Caractère Social selon lesquels les jeunes mineurs de moins de 18 ans ne trouvent pas de mission, nécessitant ainsi la mise en œuvre d'une action spécifique partenariale et territorialisée en cours d'élaboration.

Enfin, la question de l'information est aussi sous-tendue par la parcellisation des pratiques des professionnels de la jeunesse qui poursuivent des objectifs et des résultats différents (recherche d'emploi, formation, accompagnement éducatif) et qui ne voient pas forcément l'intérêt de mettre en perspective les différents supports disponibles dans le temps auprès du jeune (certains parcours montrent qu'il est possible d'accéder à l'emploi en plusieurs temps et par l'intermédiaire de différents supports comme la Garantie Jeune puis le Service Civique).

Evaluer l'impact de la trajectoire des jeunes sur leur parcours : itinéraires de jeunes en situation de vulnérabilité

Margot a fait un Service Civique alors qu'elle possède une reconnaissance RQTH (Reconnaissance Qualifiée de Travailleur Handicapé) pour des problèmes neuronaux. Nous l'avons rencontrée alors qu'elle nous faisait part de ses difficultés liées à la fatigue et les tensions qu'elle éprouvait au sein de sa structure d'accueil.

Lorsque son tuteur (qui est un professionnel de la formation pour adulte ayant bénéficié de la formation de tuteur Service Civique) découvre l'ensemble de la situation, il se dit stupéfait du décalage existant entre ce qui est manifeste chez la jeune et la réalité de ce qu'elle vit de l'intérieur. D'autre part, malgré deux premiers accueils de jeunes en Service Civique, c'est la première fois que l'association rencontre un problème de ce genre.

En fait, ce sont les différents temps de régulation (signalement à l'occasion de la formation civique et citoyenne, rendez-vous individualisés dans le temps) avec Margot qui vont nous permettre d'avoir accès à des informations qui ont, quelque part, échappé au tuteur, à la structure d'accueil mais aussi au dispositif. Ce temps d'échange est un moyen pour Margot de parler librement de sa trajectoire avant de s'engager en Service Civique. Très vite, cela favorise l'intégration de données qui pèsent considérablement sur le bon déroulement des missions.

Margot nous indique que son handicap l'oblige physiquement à s'arrêter pour récupérer d'une fatigue mentale (« quand j'ai trop d'informations je me mets en autorégulation ») ce qui, par exemple, la poussera à passer son Baccalauréat en 6 ans au lieu des 3 ans habituels.

Ainsi, prise dans la routine de sa structure d'accueil, elle va, à plusieurs reprises alerter son tuteur. Mais, c'est à l'occasion d'un vif échange avec une salariée de l'association que Margot va perdre pied : elle va se mettre en difficulté et parallèlement mettre sa structure en difficulté.

En effet, cela veut dire concrètement que Margot va se replier sur elle-même et finalement sur sa problématique générale qui est, dans la durée, une dépendance vis-à-vis de son dysfonctionnement cérébral et ce que cela comporte en termes de retombées psychologiques. A cet enfermement progressif va s'adjoindre un sentiment de culpabilité (« on me dit que je ne travaille pas ») et une absence de communication avec son tuteur. Cette anxiété manifeste la pousse dans un monde hors du temps et la fait, par exemple, confondre nos heures de rendez-vous ou bien arriver 1 heure avant l'heure prévue. Pour pallier à son handicap, Margot prend systématiquement des notes et elle a pris soin,

par exemple, de mémoriser toutes ses actions ainsi que ses initiatives (ses carnets de notes sont édifiants et démontrent un engagement qui n'a pas vraiment été pris en compte en tant que tel).

C'est donc dans ce contexte de rupture (Margot veut démissionner car elle pense qu'elle ne peut plus remplir ses missions dans de telles conditions) que nous proposons une trame à Margot : cette trame est un moyen d'expression qui vise à redonner une perspective au lien qui doit s'établir entre sa trajectoire et son parcours.

Après plusieurs entretiens individualisés, nous organisons une rencontre avec son tuteur et nous proposons à la structure d'accueil un protocole d'ajustement du Service Civique pour Margot notamment en recentrant sa fin de parcours autour de son projet d'avenir (elle a besoin de temps pour se concentrer sur le permis de conduire passer des entretiens pour entrer en formation). Cela permet finalement à Margot de pouvoir aller jusqu'au bout de sa mission tout en évitant une rupture et le ressentiment qui va avec (sentiment d'être systématiquement à contre temps et en situation de culpabilité permanente).

Comment, dans de telles conditions, le Service Civique a-t-il pu avoir un impact sur la trajectoire de Margot et quels sont les enseignements à en tirer ?

Le statut du Service Civique comme garant de l'intégration

A travers l'expérience difficile de Margot, il apparaît nettement que le statut de Service Civique reste malgré tout un support public (officiel et légitime) qui délivre du temps et de la confiance pour pouvoir pratiquer l'autonomie.

Le Service Civique n'est pas idéal en soi, mais il représente bien un support pratique pour « embrayer » en quelque sorte une vie sociale et économique tout en sortant le jeune de son enfermement et de la spirale de l'échec.

Ainsi malgré une fin de mission délicate pour Margot, cette dernière a pu sortir de sa solitude chronique grâce au Service Civique : tout en ayant la possibilité d'entrer autrement dans la vie quotidienne (« j'ai appris à me dépatouiller toute seule, il a fallu que je monte des trucs en autonomie »), Margot a pu mettre momentanément fin à sa situation de dépendance financière (« ça m'a permis d'arrêter de quémander de l'argent pour la vie quotidienne (...) ça m'a permis aussi de sortir de chez moi »).

Au-delà, c'est par le biais de la pratique quotidienne, de la rencontre, de la prise d'informations que Margot a pu se projeter pour passer son permis (planifier une épargne) ou obtenir une véritable reconnaissance grâce au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur : « avec le BAFA avec les FRANCAS, j'étais heureuse, me sentais utile, c'est le seul moment où je me suis sentie fière, que j'arrive à faire un truc avec mes dix doigts. J'ai pleuré quand on m'a donné le BAFA ».

Enfin, la dernière leçon que retient Margot, mais celle-ci est beaucoup plus négative, est liée à l'invisibilité de son handicap ainsi que la propension de la collectivité à « oublier » que la personne souffre à vouloir faire comme les autres : « Tant que c'est invisible le handicap, c'est bête à dire, mais ça ne se voit pas alors les gens ils savent au départ et puis très vite ils n'y pensent plus et surtout ils n'anticipent pas et c'est

seulement quand on se met en arrêt maladie que là ça coince et quand on revient, ils nous interrogent mais ne se remettent pas en question ».

Souffrance psychique et engagement

Pour Armand, les choses sont différentes car nous avons connu ce jeune adulte alors qu'il avait arrêté subrepticement ses études suite à une maladie. Reconnu adulte handicapé pour souffrance psychique, Armand a repris le fil de sa vie en s'engageant progressivement dans le réseau associatif. Pour peu que l'on reprenne chronologiquement sa trajectoire, on remarque qu'entre 2009, l'année de son bac et 2013 l'année de notre rencontre (durant 4 ans) sa vie est faite d'inscriptions, de chute, de réinscriptions, de rechutes et d'une alternance entre des études et des temps d'hospitalisation.

Après deux années passées en tant que militant associatif (Armand est cofondateur d'une association et il est fortement impliqué dans le tissu associatif local), il s'engage en Service Civique en 2015 (soit 6 ans après avoir passé son Baccalauréat).

Emporté par une réelle dynamique et son inscription dans un réseau local, Armand quitte prématurément son Service Civique car on lui propose un emploi en CDI dans une association culturelle : à l'issue de 5 mois d'exercice, il retombe malade et doit de nouveau se faire hospitaliser.

En juin 2017, il reprend péniblement (il a été éprouvé par ses expériences) contact avec nous. Il a désormais 26 ans mais comme il bénéficie du statut d'handicapé et qu'il n'a pas fait plus de 6 mois en Service Civique, il a le droit de reprendre une mission de Service Civique.

Entre juin, moment où il reprend contact, et novembre 2017, 5 mois vont s'écouler au cours desquels un ensemble de partenaires (associatifs et institutionnels) va le remobiliser pour, de nouveau, entrer en mission de Service Civique au sein d'une collectivité territoriale.

Notre connaissance de sa trajectoire nous donne la possibilité d'anticiper son entrée et de préparer son nouveau terrain d'engagement (dans une logique de discrétion interprofessionnelle et d'ajustement des missions).

Lorsque nous avons posé la question à Armand de l'impact du Service Civique sur sa trajectoire, il nous a répondu que, pour lui, *le Service Civique représente un « espace intermédiaire » entre la vie personnelle et un cadre rassurant* ». Ce cadre rassurant pour Armand se caractérise par une « souplesse » et une protection face à plusieurs données comme :

- Une semaine de 35 heures
- Une absence de « lien de subordination » avec la structure d'accueil de par la Loi de 2010 sur le statut des jeunes en Service Civique
- Une absence de « jugement » sur sa situation
- Un engagement qui n'est pas soumis à des « résultats » ou encore un « challenge »

Par rapport à l'accès des jeunes au Service Civique et même si pour lui ça c'est plutôt bien passé, Armand décrit, selon lui, le décalage qu'il y a entre un « dispositif accessible manifestement » et des « missions proposées qui peuvent dissuader ». Selon Armand, le statut de volontariat n'est pas respecté

par de nombreuses structures car si « certaines structures proposent un accueil, on voit bien que la mission et les attentes de la structure envers le jeune pose problème ». Armand est tout à fait d'accord pour « comprendre les attentes des structures d'accueil » en revanche derrière « l'accessibilité totale » il y a, selon Armand, « une certaine sélection ».

Lorsqu'on interroge Armand sur la structure d'accueil, il revendique la possibilité d'avoir pu expérimenter deux structures d'accueil et finalement d'avoir pu trouver dans sa nouvelle structure (une collectivité territoriale) un cadre plus structurant avec :

- Plus de découvertes (opposées à la répétition)
- Un suivi plus régulier, plus professionnel (opposé à l'autonomie totale)
- Des informations et un cadre plus « carrés » (opposés à un cadre trop bénévole)
- Le sentiment de pouvoir avoir plus de reconnaissance (opposé à l'engagement routinier des bénévoles).

Enfin, par rapport à notre questionnement sur l'impact concret du Service Civique sur la trajectoire, son parcours et un débouché, Armand répond « honnêtement » qu'il n'attend pas grand-chose du Service Civique : « honnêtement, je n'attends pas grand-chose, j'attends de la mission mais pas du projet d'avenir...le coaching un peu poussé ne me plaît pas et si on me pousse et que je foire, j'emmène tout le monde avec moi... ».

Néanmoins, lorsqu'on interpelle Armand sur les enseignements qui, selon lui, peuvent être tirés de cette expérience, il est beaucoup plus engagé car le Service Civique « *ça bouleverse la vie, ça remet dans le bain, ça aide à confirmer mes centres d'intérêts* ». Mais d'une manière générale, Armand tire aussi des enseignements sur le sens général du Service Civique.

Etre « loin de la République »...

Par exemple, par rapport aux valeurs « d'attachement à la République », si cela ne pose pas vraiment de problème sur le fond à Armand qui est plutôt bien engagé dans la vie locale (il a cofondé une association, il a participé à l'opération départementale « Construire avec les jeunes de Dordogne », il s'est engagé dans plusieurs collectifs, il a fait un Service Civique), il nous fait savoir malgré tout qu'il est « loin de la République ».

En fait, pour comprendre ce que veut dire « être loin de la République », il faut appréhender le rejet non pas de la chose publique par Armand mais plutôt des formalités qui l'accompagnent comme cette lettre reçue de la part du Préfet de Paris en tout début de mission Service Civique, choquante pour Armand et qui lui annonce ceci : « *vous avez démontré votre attachement aux valeurs de la République* ». Armand a « du mal à entendre cela » car pour lui, il s'agit d'une citoyenneté qui est abstraite, et, par conséquent d'une « définition » qui n'est pas la sienne.

Ce rapport aux valeurs, n'est pas sans illustrer pleinement les résultats quantitatifs qui montrent clairement (cela est aussi confirmé par d'autres études nationales) que les jeunes revendiquent le

Service Civique comme forme de « reconnaissance » et d'expériences « d'appartenance » tout en restant sévères sur le contexte institutionnel qui environne le Service Civique ou encore le contexte actuel qui « parle le jeune plus qu'il ne parle ».

Le Service Civique comme expérience de transition et de transmission ?

D'autres sources comme les évaluations des formations civiques et citoyennes, les différentes enquêtes territoriales sur le Service Civique (Bretagne, Vienne) ou encore les différents bilans de l'opération « Construire avec les jeunes de Dordogne », montrent que la question de l'engagement des jeunes dans la vie publique n'est pas spontanée (s'engager reste abstrait) tandis que les jeunes plébiscitent les cadres d'expression libre dans lesquels ils peuvent exprimer un point de vue et écouter celui des autres.

Par conséquent, il apparaît nettement que cette période de transition représentée par le Service Civique est aussi un bon moyen pour établir (voire rétablir dans certains cas) des éléments d'une transmission jusque-là rendue difficile par une propension à la « prise de pouvoir » sur les jeunes.

On remarque par exemple, que si les jeunes s'engagent difficilement dans le secteur associatif (ce qui est plutôt le leitmotiv des dirigeants associatifs), les structures associatives expérimentées dans le Service Civique constatent, quant à elles, que le Service Civique est un bon support de découverte de la Loi 1901 pour les jeunes (de nombreux jeunes prennent alors conscience du fait associatif et pour d'autres déjà engagés cela leur permet de leur donner un statut au sein de l'association).

Pour conclure, si les jeunes sont unanimes pour souligner l'intérêt du Service Civique en tant qu'expérimentation d'une forme de citoyenneté novatrice, ils sont beaucoup plus sceptiques sur la façon actuelle de transmettre les valeurs républicaines, qui reste un mode très verticale de communication selon eux.

3-2. Sens et usages du Service Civique par les jeunes

➤ Des logiques d'insertion sociale, d'insertion professionnelle et de professionnalisation

Le Service Civique peut être perçu comme une manière de sortir d'une situation de repli, un moyen de se rendre utile aux autres, un temps que l'on occupe utilement à défaut de trouver son orientation professionnelle.

Comme nous avons pu le voir dans le tableau (situé page 29), 72,7 % des jeunes avaient comme objectif d'acquérir de l'expérience professionnelle ou des nouvelles compétences et ainsi d'envisager le Service Civique comme une solution alternative à l'emploi, comme un temps de pause mis à profit pour construire un projet professionnel.

Pour Coralie, elle a envisagé le Service Civique comme une possibilité d'acquérir de l'expérience professionnelle, tout en ayant le temps de préparer un concours d'entrée dans le secteur social et médico-social.

Pour Olivier, le Service Civique est venu à lui. Suite à une formation de 3 mois sur la découverte des métiers, il n'avait pas réussi à définir son orientation professionnelle mais il avait des compétences dans le sport et une attirance pour l'animation. Alors qu'il accompagnait un ami dans les locaux de la Ligue de l'Enseignement, on lui a présenté une mission qui semblait réunir sport et animation dans les écoles. Cette expérience et son investissement ont été valorisés par la suite par un contrat emploi avenir assorti d'une formation qualifiante qui a débouché sur un CDI (Contrat à durée indéterminée).

Alors qu'Elodie est dans une recherche d'emploi, elle a choisi de faire une mission de Service Civique pour se maintenir dans une dynamique de recherche d'emploi et acquérir ou développer des compétences tant sur le champ du savoir-faire (compétences techniques et pratiques) que sur celui du savoir-être, inhérent à la dimension structurante du Service Civique (respect des horaires, prise de paroles en réunion, animation d'un groupe, responsabilité d'un dispositif ...). Elle entend valoriser cette expérience dans son CV (Curriculum Vitae) et sur le marché du travail.

Le Service Civique est vu comme un outil permettant de créer et de développer un réseau professionnel, un moyen de réfléchir à son avenir ou encore une passerelle entre les études et le monde du travail.

➤ Des logiques d'engagement

A ce sujet, la question suivante a été posée : Pensez-vous que le Service Civique a influencé votre comportement en terme d'engagement citoyen ?

Nathan répond : « *Pas nécessairement car ma famille est déjà engagée. Ma sœur est dans le conseil des jeunes à Bergerac. Moi, je suis plutôt réservé. Par contre, j'ai toujours voté. Mon engagement citoyen se traduit*

par mon ouverture vers les autres et par mon côté pédagogique qui me permet d'avoir plus de facilités à expliquer aux gens, leur donner des conseils... »

Les propos des jeunes définissent cette notion d'engagement à partir du Service Civique: « *Le Service Civique est un éveil des consciences qui nous pousse à agir différemment. Cette expérience a pour effet de sensibiliser certains jeunes à des inégalités sociales, à être présents dans les séances publiques du Conseil Municipal.* »

A la question, est-ce-que dans l'exercice de vos missions, l'engagement citoyen a été abordé ?

A cela, il nous est répondu que « *on le vit plus qu'on en parle. On finit par le comprendre plus qu'il n'est possible de le définir. C'est du vécu, du vivre ensemble. En fait, tout ce qui touche à citoyenneté, on le vit avec les personnes que l'on côtoie.* », « *La démarche citoyenne : c'est le vivre ensemble. C'est à partir de là que tout part. C'est l'échange avec les autres. C'est le vivre ensemble, on le vit.* »

Elodie souhaitait s'engager dans le monde associatif avant même de se projeter dans le Service Civique. Elle réalise que des jeunes méconnaissent l'organisation et le fonctionnement d'une association. Elodie a mieux compris le système associatif car elle a participé dans le cadre de sa mission à des conseils d'administration par qu'elle était référente d'un dispositif.

Pour Arthur, « *Quand on s'engage dans le Service Civique, il est précisé que l'on s'engage pour des valeurs Républicaines et Citoyennes. Pour ma part, je me suis engagé pour une mission où je vais pouvoir aider des gens. Je le fais à mon échelle. C'est ma définition de l'engagement citoyen. Pour moi, être un citoyen, c'est ne pas penser qu'à soi, c'est avoir le droit de dire que l'on n'est pas d'accord sur des choses et donner son point de vue.Le Service Civique a renforcé cette idée de l'engagement. Quand je vois des jeunes tout seuls au Centre Information Jeunesse, je fais un babyfoot avec eux et puis je donne du temps quand quelqu'un veut parler. Les petites choses faites au quotidien sont importantes, c'est faire du lien social.* »

Il ressort des propos des jeunes que le Service Civique recouvre davantage un engagement dans la vie sociale, en tant que citoyen qui se traduit :

- par un fort sentiment d'être utile à la société : la rencontre de l'autre, ainsi que la relation, apparaissent importantes dans l'expérience du volontariat. Elles participeraient à la construction de soi et serait source d'épanouissement pour certains d'entre eux.
- un engagement dans la vie d'adulte en tant qu'individu qui s'inscrit dans une démarche de (re)prendre sa vie en mains et d'acquérir une certaine indépendance à travers l'expérience du Service Civique.

➤ Des logiques de reconversion / de découverte

Le Service Civique est perçu par ces jeunes interviewés comme un moyen de découvrir des secteurs d'activité jusqu'alors inconnus et de poursuivre des initiatives au-delà de la mission.

Une des tutrices nous fait part de son expérience : « elle accueille des jeunes dans le champ du médico-social qui ont un niveau scolaire inférieur au BAC voir un niveau 3^{ème}. Ces personnes sont à la fois dans la découverte d'un cadre de travail car ils n'ont aucune expérience professionnelle et à la fois d'une prise en charge auprès des personnes âgées (savoir accorder de l'attention à l'autre, modifier son regard sur l'autre...) »

➤ Des logiques financières et d'occupation

Le Service Civique est une réponse à une fragilité économique de certaines familles. Ce dispositif permet à des jeunes volontaires d'assurer leur subsistance et/ou pour lui de se maintenir en activité : comme nous avons pu le voir dans le tableau (situé page 13), 14,1 % des jeunes volontaires font une mission de Service Civique pour une raison financière et 21,2 % pour exercer une activité occupationnelle.

Les indemnités de Service Civique et de l'organisme d'accueil leur permettent d'accéder à une certaine indépendance financière et l'occasion d'emménager en colocation, en logement individuel ou en couple.

3-3. Quels enseignements, quel bilan font les jeunes du Service Civique ?

3.3.1 L'intégration du jeune volontaire dans l'équipe conditionne la mission de Service Civique

Les conditions d'accueil et d'intégration sont importantes pour le jeune volontaire qui débute sa mission. Il a besoin d'être identifié dans la structure pour ne pas être isolé au sein de l'équipe en place. Les jeunes rencontrés s'accordent à dire que l'accueil d'un volontaire est l'affaire de tous. Des préalables sont parfois nécessaires dans certaines structures en terme de connaissance du dispositif du Service Civique pour que le jeune ne soit pas perçu par l'équipe comme un renfort. Ces remarques sont le fruit des retours d'expérience de jeunes qui ont dû abandonner leur mission car ils se sont sentis seuls et pas accompagnés.

Pour Elodie, « cette intégration dans l'équipe a été difficile le premier mois car j'ai été lâchée dans les centres sociaux. Je ne connaissais personne. Les permanents avaient leurs habitudes. Ils ne me calculaient même pas. Cela a été très compliqué à vivre le 1^{er} mois. Puis finalement, j'ai compris qu'il me fallait un temps d'adaptation » .

Les jeunes interviewés « s'accordent à dire qu'il faut un véritable engagement de la structure accueillante. L'intégration d'un jeune volontaire ne peut pas se faire à la légère. Il y a un travail en amont qui doit se faire par la structure. Quand le jeune volontaire arrive, il devrait être présenté à l'équipe pour faciliter son intégration et faire le tour de la structure. Ils considèrent que le jeune en Service Civique devrait apparaître sur la liste du personnel. »

Pour Arthur, « l'équipe doit être impliquée dans l'accueil du jeune volontaire. Pour ma part, la tutrice a pris le temps de me présenter naturellement à l'équipe. »

Selon les propos d'une tutrice, « L'équipe professionnelle s'habitue à accueillir des jeunes volontaires. Son intégration dans l'équipe est souvent liée à sa personnalité, c'est plus facilitant quand le jeune est autonome, et en demande... »

Mais nous avons interrogé les tuteurs sur un point précis : Est-ce que le jeune volontaire apparaît dans l'organigramme de la structure ? « Il nous est répondu que non. Le tuteur n'est pas non plus identifié. Je pense qu'il serait important que cela soit plus visible car l'accueil d'un jeune volontaire valorise l'image de la structure. » Il ne s'agit pas de nommer en tant que tel le jeune volontaire mais de faire apparaître dans cet outil le caractère permanent de cet accueil.

- Avoir son espace de travail est une marque de reconnaissance et d'intégration pour les jeunes volontaires.

Une jeune volontaire avait pour espace de travail, un bureau caché derrière un escalier où elle accueillait des personnes demandeuses d'activités dans un centre social. Dans cette situation, la jeune fille interroge à la fois les conditions de son accueil dans la structure et l'attention portée aux publics.

Pour une autre jeune fille, sa mission a été retardée faute de bureau. Elle a apprécié cette marque d'attention qui lui permettait de penser que sa place dans l'équipe était préparée, lui permettant de penser que cela faciliterait son intégration.

Pour les jeunes, « il ne doit pas y avoir de distinction visuelle entre un poste occupé par un jeune volontaire et par un salarié. »

3.3.2. Le Service Civique nécessiterait des compétences relationnelles avec les usagers des structures

Nathan témoigne de son expérience auprès de jeunes lycéens souffrant de phobie scolaire ou reprenant une scolarité après un décrochage scolaire ou une période de soins médicaux « Je n'avais aucun à priori sur ces élèves pourtant signalés par des professeurs. Je suis quelqu'un de neutre. De ce fait, les élèves étaient décomplexés. Quand ils avaient un comportement déplacé, je me permettais de reprendre cela avec eux et de m'appuyer sur leur projet pour qu'ils comprennent mieux le sens de mes propos..... Un autre jeune était

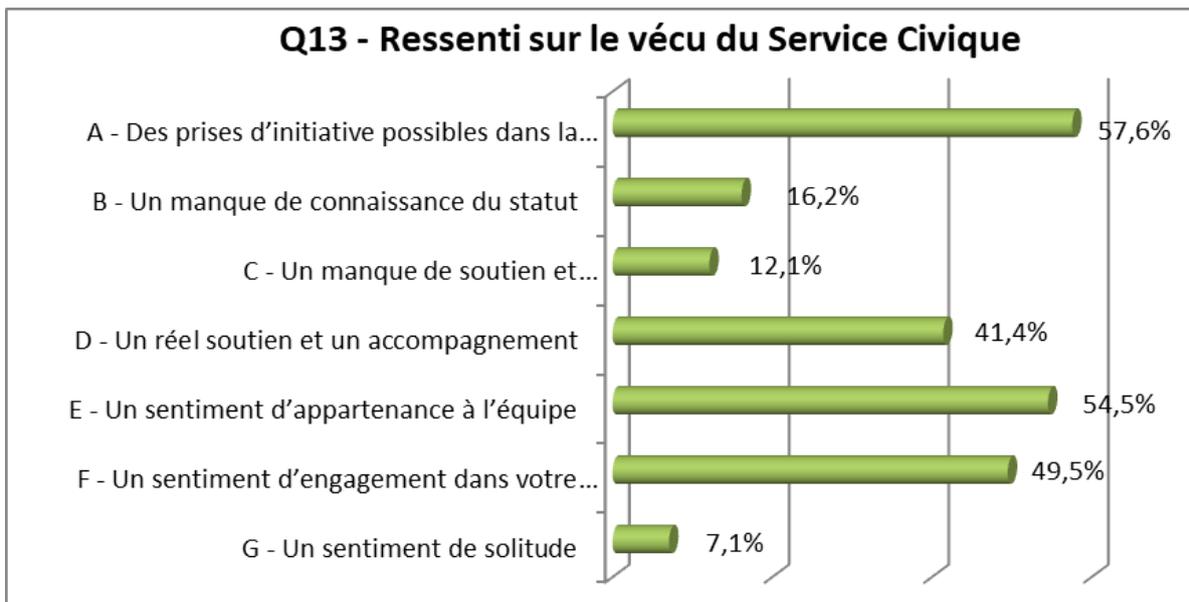
très insupportable en cours. Ce que le professeur ne savait pas, c'est que sa mère ne l'aimait pas, le reniait. Dès que l'on abordait le sujet de ses parents, il fondait en larmes. »

Nathan rapporte qu'il n'a pas réduit sa mission à un enseignement adapté permettant à ces élèves de raccrocher avec le système scolaire. Dans le cadre de sa mission, il intervenait auprès de petits groupes ou en individuel et cela lui conférait par conséquent une proximité avec ces jeunes qui parfois se donnaient le droit d'exprimer leurs souffrances. *« Plus je m'occupais des jeunes, plus je prenais conscience qu'ils avaient des envies. Je leur disais qu'il ne faut pas lâcher, abandonner ses envies »*. Nathan s'est senti impuissant face à certaines situations graves et n'a pas trouvé d'interlocuteur au sein de l'établissement scolaire pour échanger sur sa pratique. Ce jeune volontaire n'était pas en contact direct avec son tuteur. Nathan souligne lors de l'entretien les tâches et les responsabilités qui lui étaient confiées, plus importantes que ce qu'il imaginait et de l'autonomie dont il a rapidement bénéficié au cours de sa mission. Il a eu le sentiment d'être vraiment considéré comme un adulte, un travailleur responsable et compétent sur lequel le corps enseignant s'appuyait.

Elodie *« garde un très bon souvenir de sa mission car elle intervenait sur des quartiers prioritaires « Politique de la ville » et j'étais amenée à rencontrer des publics très différents. Avec certaines personnes, on pouvait discuter de tout, par exemple, de l'homosexualité alors que ce n'était pas dans leur religion. On a parlé de religion avec une ouverture d'esprit. »*

3.3.3. Le Service Civique nécessiterait des compétences relationnelles avec les usagers des structures

Le volontaire est un membre à part entière de la structure dans laquelle il est accueilli. Même s'il n'y a pas de lien de subordination dans le volontariat, le tuteur a un rôle d'accueil, d'explication du statut et d'accompagnement du volontaire dans sa mission, que cela soit dans le suivi ou le réajustement de la mission si cela est nécessaire.



Commentaire :

Dans ce schéma, nous retenons plusieurs points comme l'étonnant score de 57,6 % pour les prises d'initiative suivi de près par le sentiment d'appartenance avec 54,5 % (appartenir à une équipe, être en confiance dans un collectif, ne plus être considéré comme un stagiaire ou un élève mais bel et bien comme un adulte, avoir le sentiment de faire partie du monde des adultes). Mais il demeure ceux qui ont eu un manque de soutien et d'accompagnement pour 12,1 % des jeunes questionnés en ligne et 16,2 % avaient un manque de connaissance du statut.

Ces résultats confirment plutôt bien la question de la « confiance » qui est souvent évoquée par les jeunes lors des rassemblements ou des échanges libres durant la formation civique et citoyenne : « *pour une fois, on leur a fait confiance et on leur a laissé la possibilité de prendre des initiatives* ».

Il est intéressant de noter que, tout comme dans l'ensemble des données de terrain, les jeunes ont majoritairement eu le sentiment qu'on ne les jugeait pas, en ce sens qu'ils n'étaient pas mis à l'écart ou encore infantilisés. Dans les lieux d'accueil où cela se passe mal, ce sont justement des endroits où les jeunes ont eu le sentiment d'être projetés dans une relation scolaire ou encore infantilisés par rapport à leur âge.

Le dispositif intitulé « Construire avec les jeunes de Dordogne » animé par la Fédération départementale des centres sociaux de la Dordogne depuis 2013 ainsi que l'ensemble de nos données corroborent l'hypothèse selon laquelle on ne laisse pas assez de place aux jeunes, par manque d'espaces publics aménagés (des espaces dans lesquels on fait confiance au jeune qui peut concevoir, réaliser puis évaluer une initiative sans subir de pré jugement, des espaces libres pour expérimenter la connaissance).

Selon les propos des jeunes rencontrés en entretien individuel et collectif, la disponibilité du tuteur est très importante pour les jeunes. Léa dit « on voit que l'accompagnement a été réel quand les jeunes reviennent participer à des actions bénévoles. » Il y a un lien qui s'est créé.

Des intentions du tuteur sont exprimées et ne sont pas tenues dans la durée. Pour Elodie, les membres de l'association (bénévoles et tuteur) avaient convenu de mettre en place une réunion mensuelle. Dans ces instants, la jeune volontaire faisait son bilan du mois écoulé, abordait les questions qu'elle se posait et ses besoins en matière d'accompagnement sur ses actions. Pour la jeune volontaire, c'était important d'avoir ces temps d'échanges. Cela a été suivi les 3 et 4 premiers mois sur les 10 mois qui correspondaient à la durée de sa mission. Mais Anaïs a eu pour seul interlocuteur dans cette association, son tuteur qui s'est montré très disponible et à son écoute, elle savait qu'elle pouvait le joindre à tout moment»

Pour Coralie, « on aurait tort de penser que l'accompagnement, c'est du ressort de la Mission Locale d'Insertion ou de Pôle emploi. C'est du ressort de toute l'équipe présente dans la structure accueillante. C'est l'affaire de tous. Chacun à son niveau doit manifester de la bienveillance à l'égard du jeune volontaire. C'est cette attention qui va permettre au jeune volontaire de s'investir, de retrouver confiance en lui. »

Pour Arthur, « j'ai bénéficié d'un accompagnement par ma tutrice. Pour ma part, si j'ai un problème, je sais à qui m'en référer. J'ai pu comparer avec d'autres jeunes volontaires avec qui j'ai fait la formation civique et citoyenne. Il y en a qui sont laissés pour compte, qui ne savent pas à qui se référer en cas de difficultés. Pour moi, un tuteur, c'est un repère désigné comme tel qui doit être à l'écoute, qui doit surtout être disponible, qui est dans l'accompagnement. Je trouve que c'est important dans le Service Civique. Dans l'idéal, l'accompagnement doit permettre d'aborder des aspects qui sont en dehors du champ professionnel. Ce ne doit pas être si souvent le cas. Dans le Service Civique, on n'est pas dans la productivité, on n'est pas non plus salarié. Si le jeune fait un Service Civique, c'est pour se rendre utile, c'est pour son développement personnel. »

3.3.4. L'accompagnement par le tuteur

La relation avec le tuteur est importante pour tous les jeunes interviewés. Le tuteur est un référent dans la structure accueillante. C'est avec lui que les horaires sont aménagés au regard des contraintes de transport, des temps de formation, etc... Le cadre structuré du Service Civique est tout d'abord assuré par la relation du jeune volontaire avec son tuteur. Même si les jeunes nous rapportent différents types de relation établie avec le tuteur, la plupart souligne une relation de qualité et de confiance. La présence d'un référent unique et disponible est à la fois un gage de réassurance dans le travail quotidien, et la garantie d'une légitimité de sa place dans la structure d'accueil, notamment par rapport aux bénévoles et aux salariés.

Le tuteur permet d'accompagner le jeune dans ses difficultés, dans sa mission, de réunir des conditions qui vont lui permettre, d'être intégré dans une équipe, de construire un projet professionnel et de se re-

construire. Mais cette relation ne peut prendre sens que si les tuteurs ont participé à une formation qui va préciser quel est leur rôle dans l'accueil d'un jeune volontaire.

Arthur relate une précédente expérience dans le dispositif du Service civique qu'il a vécu comme un échec. *« J'ai dû y mettre fin après 4 mois ½. Ma mission présentait une grosse charge de travail que je n'ai pas pu assumer. Il fallait être sur tous les fronts. Je n'ai pas réussi. Du coup, j'ai démissionné. J'ai mis du temps à rebondir. Comme je n'ai pas validé mon premier Service civique, j'ai eu la possibilité d'en faire un autre. »* (

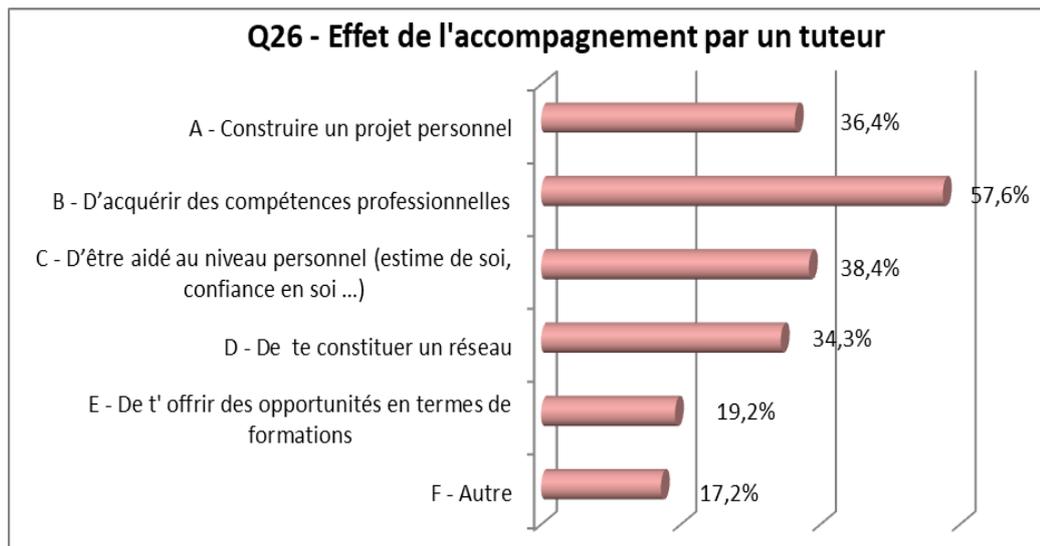
Pour la plupart des jeunes, ils ignorent qu'il existe une formation pour les tuteurs ou ce n'est pas une question qu'ils se posent.

Elodie expose une situation qui nécessitait le soutien de son tuteur *« Au cours de ma mission, j'ai eu affaire à des personnalités complexes auxquelles je n'étais pas préparée. En tant que jeune de 19 ans, je n'avais pas le recul nécessaire pour apprécier s'il y avait un danger ou pas. J'ai fait appel à mon tuteur qui était présent H24 dès que j'avais un problème. Dans cette situation, il a animé la réunion d'information et a su poser les bonnes questions à l'intéressé et ainsi détecter le problème. Cette réunion d'information animée par mon tuteur m'a permis de savoir quelles étaient les questions à poser aux futurs adhérents. »*

Les jeunes rencontrés sont unanimes pour dire que le tuteur est un **pilier** dans le déroulement de la mission. C'est lui qui va faciliter l'intégration du jeune dans la structure d'accueil, auprès des salariés et des bénévoles.

Un jeune en difficultés va prendre le temps d'évoquer ses difficultés. Il a besoin de se sentir **en confiance**. La relation avec le tuteur en dépend. Cela peut permettre au jeune de libérer la parole et de trouver ainsi des solutions car les problèmes personnels empêchent parfois d'investir sa mission. L'accompagnement et la bienveillance du tuteur peuvent faciliter ce dialogue. Quand l'accompagnement est bâclé, il y a des difficultés qui apparaissent. Le jeune serait tenté de tout arrêter.

Certains volontaires déplorent que les structures accueillantes ne les informent pas sur les interlocuteurs à contacter pendant la mission s'ils ont besoin de conseils et d'information. C'est à l'occasion de la formation civique et citoyenne qu'ils le découvrent. Il serait important que l'information se fasse en continu durant le Service Civique et ainsi donner une possibilité de recours pour les jeunes notamment lorsque les structures et les tuteurs n'ont plus de prise avec les jeunes.



Commentaires :

Ces données sont très intéressantes là aussi car tout comme pour le tableau consacré à l'intérêt initial des jeunes dans leur recherche de Service Civique, nous avons un premier résultat net sur une recherche opérationnelle qui s'accompagne en deuxième, puis troisième position d'une recherche plus large consacrée au contenu même de ce que l'on peut appeler « le projet d'avenir ».

Les jeunes ne recherchent pas que l'aspect matériel, ils souhaitent se structurer au-delà de la valeur travail (recherche de sens, assise personnelle, démarche de connaissance).

FOCUS « Quelle sont les attentes des jeunes volontaires par rapport au tuteur ? »

- Etre dans le respect de la philosophie du dispositif de Service Civique
- Etre un pilier dans le déroulement de la mission Service Civique en termes d'accompagnement, de conseils, d'écoute, de disponibilité,
- Savoir mettre en confiance le jeune volontaire,
- Prendre le temps d'échanger, de dialoguer sur des aspects professionnels et personnels si cela devient une nécessité
- Etre en mesure de réunir les conditions qui vont faciliter l'exercice de la mission : accueil et intégration dans l'équipe et auprès des bénévoles,
- Savoir transmettre des savoir-être, des savoir-faire, ses expériences,

Pour contrebalancer les représentations des jeunes par rapport à la question du tutorat, nous avons souhaité interroger des tuteurs sur le sens qu'ils accordaient à leur fonction ainsi que leurs observations

concernant les jeunes. Nous avons rencontré des tutrices qui se sont positionnées dans ce dispositif depuis sa création.

FOCUS « le tutorat, vu de l'autre côté »

Une des tutrices conteste la présélection qui se fait par la Mission Locale d'Insertion avant de proposer des candidatures aux structures accueillantes.

Mme L, tutrice dans un grand établissement, part du principe qu'il faut donner la chance à ceux qui n'ont pas de projet, qui ont des difficultés sociales, qui sont déscolarisés, considérant qu'agir différemment, c'est tronquer le dispositif de Service Civique. Pour cette tutrice, il est important d'avoir une mixité sociale dans le groupe des jeunes volontaires car cela crée une dynamique. Cela permet ainsi à ceux qui ont déjà une idée de projet professionnel de motiver leurs pairs et de les conseiller. Pour elle, dans ce contexte, la notion de leader de groupe est positive.

La relation avec le tuteur est importante. L'accompagnement du tuteur est avant tout basé sur le dialogue, la reconnaissance de l'autre et de ses difficultés. « Le tuteur doit accompagner. Il ne peut pas se plaindre du niveau du jeune volontaire. La démarche est de le faire grandir, de poser les difficultés pour rompre la spirale de l'échec. Cet accompagnement a besoin qu'on y mette les moyens. C'est une belle expérience. Je ne voudrais pas que cela s'arrête..... L'accompagnement permet au jeune d'être plus clair sur son projet professionnel. Quand vous croyez que ce projet est le bon, il peut être vite démoli car il y a des enjeux familiaux ; le projet est contesté par la famille car la formation coûte trop chère ou bien elle va entraîner un éloignement d'avec ses proches.....»

« Si le jeune n'a pas d'expérience, notre rôle de tuteur est de transmettre. C'est un honneur, si on transmet à quelqu'un, celui-ci va transmettre à un autre... Nous transmettons des valeurs. Je les incite à lire, à être curieux. Notre accompagnement, c'est aider le jeune à découvrir son potentiel qui lui permet de se remettre dans le cadre du travail. La situation du jeune peut se révéler difficile pour le tuteur car il n'arrive pas à lui faire exprimer ses attentes.

L'accompagnement d'un jeune volontaire demande d'y consacrer du temps. Ce temps peut déranger des Directions en place. »

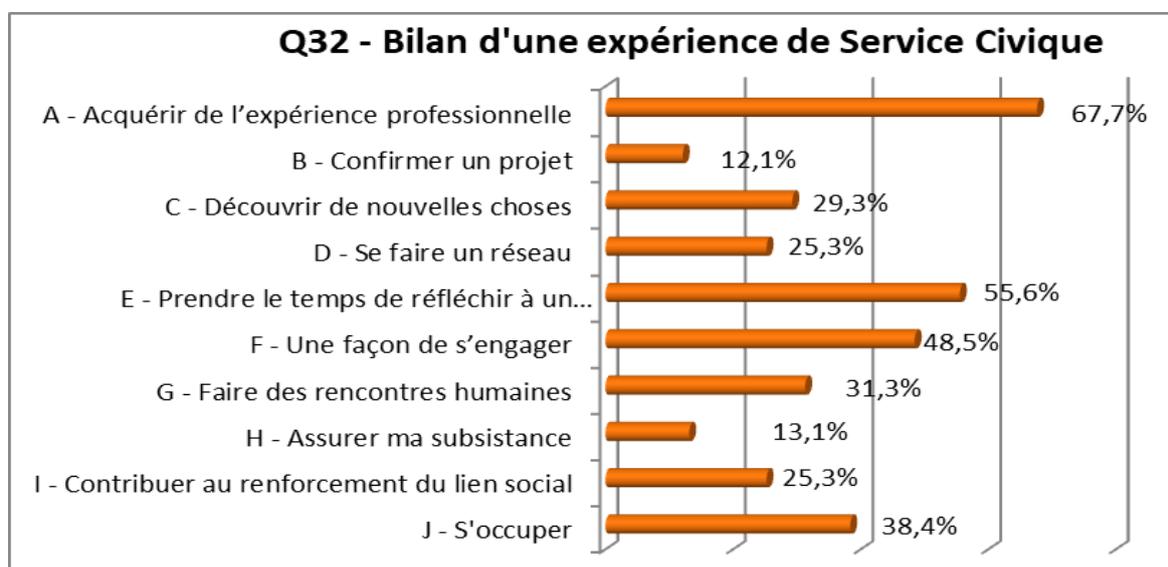
Le réseau du tuteur est un appui pour le jeune volontaire. Cette notion de réseau est importante dans son parcours.

Le jeune volontaire ne doit pas occuper un emploi de substitution. Cela suppose de préparer les équipes à son accueil pour éviter des dérives.

Ces tutrices sont convaincues que le Service Civique a un impact dans la trajectoire des jeunes : » C'est remettre le pied à l'étrier. C'est être considéré, être accepté dans un cadre de travail alors que l'école les a rejetés. Ces jeunes présentant des difficultés sociales et scolaires rentrent dans un monde où on les accepte.

Le maintien du dispositif et sa qualité de service pourraient être fragilisés en raison des prévisions de départ de certains tuteurs dans la mesure où les institutions n'évoquent pas de perspective de relais pour se maintenir dans ce dispositif.

3.3.4. Le bilan d'une expérience de Service Civique



On peut noter que la réponse J « S'occuper » reste significative (38,4%) confirmant ainsi un choix alternatif pour des jeunes qui se sont vus refuser leur choix d'orientation ou bien qui se réorientent en cours d'étude de façon prématurée (avant décembre).

Le bilan de fin de mission est plutôt bien accueilli par les jeunes volontaires car cela permet de faire le point sur les activités réalisées, sur ce qu'il a accompli et retenu de sa mission et d'aborder le projet professionnel et/ou de formation.

Nathan faisait des bilans en cours de mission avec la CPE (Conseillère Principale d'Education) du collège qui étaient très orientés sur les élèves auprès de qui il intervenait. Un bilan de fin de mission a eu lieu avec le Principal de l'établissement scolaire, une occasion lui était donnée d'aborder son projet. Nathan « a apprécié cette attention mais il trouvait que ce bilan arrivait tard. Il n'a pas souhaité s'exprimer sur les difficultés rencontrées au cours de sa mission ».

Une tutrice nous dit « faire des bilans réguliers avec la Mission Locale d'Insertion de Bergerac en présence du jeune dans le but de réfléchir à un projet professionnel et d'anticiper les démarches avant la fin de la mission ».

Une autre tutrice fait « un bilan avec le jeune volontaire selon un rythme régulier (tous les mois ½), ce temps de dialogue permet d'aborder les doutes, les incertitudes, les réussites dans sa mission et le projet professionnel. »

3.3.5. Le Service Civique : c'est aussi se faire un réseau

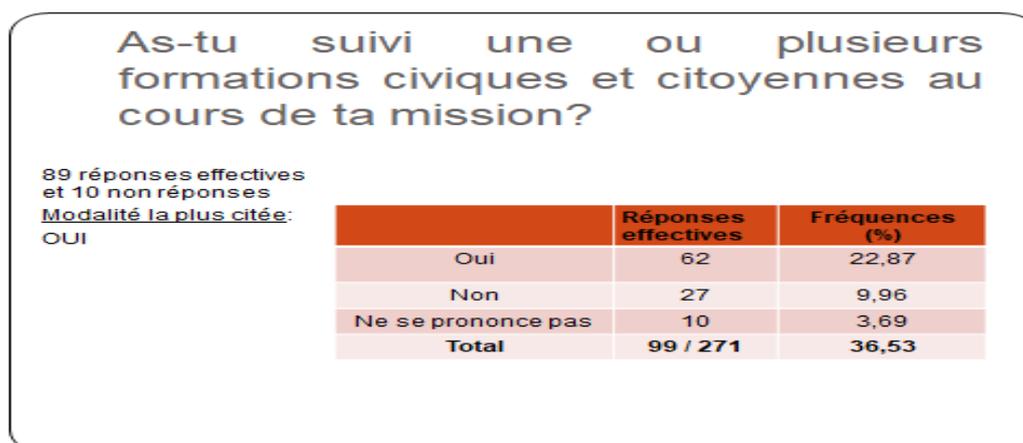
Le Service Civique permet aux jeunes de créer du lien, de maintenir un contact avec le réseau qu'ils ont côtoyé pendant leur mission, de rester en contact avec les structures accueillantes et leur tuteur. Le Service Civique est aussi l'occasion pour les jeunes volontaires qui ont pour projet de travailler à l'avenir dans l'associatif de s'appuyer sur le réseau de leur tuteur. Cette opportunité est particulièrement soulignée par les volontaires qui avaient au début de leur mission un projet professionnel précis, mais elle est aussi citée par des volontaires qui réalisent après coup l'utilité de leur mission de ce point de vue.

Le Service Civique ouvre des occasions pour participer à des rassemblements départementaux pour communiquer sur la philosophie du Service Civique. Ils sont les ambassadeurs de ce dispositif et cette expérience leur a permis une ouverture d'esprit et des connaissances diverses et variées. « C'est valorisant de laisser un bon souvenir dans la mémoire du service accueillant. »

3.3.6. Les Formations liées au dispositif de Service Civique

Les formations participent aussi à la cohérence de l'ensemble de l'expérience. Elles sont vécues par les jeunes volontaires comme des occasions de se rencontrer, de partager leurs expériences et surtout de faire des constats sur les défauts d'organisation de certaines structures, qui contraignent le jeune à pallier le manque de personnel, sur le non-respect de la philosophie du dispositif et sur le manque de disponibilité de certains tuteurs.

- La formation civique et citoyenne des jeunes volontaires



Commentaires :

Cette formation civique et citoyenne revêt un caractère obligatoire pour le jeune volontaire et le tuteur (charge au tuteur de prévoir l'inscription). Il est nécessaire de rappeler que cette formation doit se faire dans les 3 mois qui suivent le début de la mission.

La Ligue de l'Enseignement constate que cette formation arrive trop dans le parcours de certains jeunes volontaires car ils sont au terme de leur mission ou sont sortis du dispositif. L'intérêt pour la mission n'y est donc plus. L'enquête en ligne fait apparaître que 9,96 % des jeunes n'ont pas fait la formation et 3,69 % personnes ne se prononcent pas. Certains volontaires se demandent s'ils l'ont suivie ou non. Certains contenus semblent leur échapper soit par manque d'intérêt ou de sens par rapport à leur mission.

S'agissant de l'accès à la formation, il semblerait que la taille de la structure ait un impact important car la formation civique et citoyenne est davantage suivie (en tout cas, elle est identifiée comme telle) que dans les structures plus petites et plus éloignées de Périgueux (où siège la Ligue de l'Enseignement)

Dans le contenu de la formation civique et citoyenne, il y a des apports théoriques obligatoires mais il demeure une grande liberté dans sa construction. Elle permet à des jeunes volontaires d'apprendre qu'ils bénéficient d'un tutorat alors qu'ils l'ignoraient.

Elodie « est tombée dans un groupe réservé/timide. Il n'y avait pas de dynamique de groupe. »

Pour les autres jeunes interviewés, cette formation civique et citoyenne a présenté un intérêt certain car elle leur a permis d'échanger sur leur mission, sur ses conditions d'exercice, sur leurs droits et devoirs. Elle rappelle le cadre de la mission et sa cohérence avec le Service Civique. Pour la Ligue de l'Enseignement, ces temps de formation permettent de savoir où en sont les jeunes dans leur mission. Toute déviance repérée est ainsi signalée à la DDCSPP.

Appréciation de la formation civique et citoyenne par les jeunes :



Commentaires :

Même si 27,29 % des jeunes trouvent la formation « utile » et « adaptée » contre 5,53 % qui la jugent inutile, on ne trouve pas vraiment une unanimité dans les réponses des jeunes.

Les données de terrain recueillies auprès des jeunes interviewés et de la Ligue de l'Enseignement nous montrent plusieurs choses :

- 1- que les jeunes ont une appréhension de départ pour quelque chose qui leur semble scolaire à priori et déjà vu (il existe une discipline et des temps scolaires consacrés à la morale et la citoyenneté, « pourquoi nous réunir pour parler de citoyenneté alors que je suis déjà engagé en faisant un Service Civique ? »)
- 2- la difficulté objective à accueillir des groupes de jeunes hétérogènes faisant se croiser des BAC + et des jeunes en rupture scolaire
- 3- des évaluations réalisées avec la Ligue de l'Enseignement qui ont montré clairement qu'il fallait faire évoluer les contenus et les méthodes (formation trop longue, trop académique et pas assez centrées sur les interactions et les travaux pratiques de groupe).

Il faut ajouter à cela une appréhension de la notion de « citoyenneté » qui reste éminemment abstraite pour les jeunes volontaires « *On nous a assez rabâché comme ça la citoyenneté, on veut la pratiquer maintenant et pour cela le Service Civique, c'est bien* ».

Il y a un effet de saturation des jeunes sur la notion de citoyenneté et des valeurs républicaines. Les interlocuteurs devraient être sensibles au message des jeunes et laisser place à des rencontres, des travaux de groupe, des communications de « pair à pair », marque de liberté de paroles et d'expression accordée aux jeunes pour les associer à la communication.

Léa anime les formations civiques et citoyennes. Elle dit aux jeunes « *Il y a eu un volet citoyen pendant toute la formation. Vous l'avez plus vécu que vous n'avez fait de la théorie. Ce volet citoyen, on le pratique, on le définit, on échange, on débat. Il est important que les volontaires apportent leurs expériences, un sujet qui leur tient à cœur, un instrument de musique à faire découvrir...Il s'agit de partager un bout de culture de chacun. Cela fait partie du Vivre ensemble..... On dit formation civique et citoyenne, c'est surtout une formation de l'esprit et c'est la définition que les jeunes en donnent au moment du bilan....* ».

Les formations semblent être majoritairement bien accueillies par les jeunes interviewés car ce sont des espaces de rencontres et d'échanges.

Les jeunes volontaires réalisent une autre formation obligatoire : le PSCI, une formation Sécurité et Secourisme du travail.

- La formation Prévention et secours Civiques de niveau I, appelée communément PSCI

C'est le deuxième volet de la formation des jeunes volontaires. Elle permet d'acquérir des connaissances et des compétences afin de réagir à des situations d'urgence quotidiennes.

- La formation des tuteurs

La réussite de la mission de Service Civique pour le jeune comme pour l'organisme qui l'accueille passe par le tutorat. Cela fait partie des éléments essentiels du Service Civique. Les organismes d'accueil ont l'obligation de désigner un tuteur au volontaire, d'organiser une phase de préparation à la mission et d'accompagner le jeune volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir afin de favoriser, à l'issue de l'accomplissement de la mission de Service Civique, son insertion sociale et professionnelle.

Selon le point de vue de La Ligue de l'Enseignement : « Dans les formations « Tuteurs », il y a des réactions car les tuteurs sont surpris qu'ils n'aient pas de lien de subordination avec le jeune volontaire. La structure accueillante a parfois du mal à concevoir que l'un de ses membres de l'équipe ne rentre pas dans le cadre hiérarchique. L'importance des formations « Tuteurs » est de faire entendre que l'on peut faire autrement. Ce n'est pas la partie la plus facile mais c'est la plus intéressante. Si cela est bien géré par la structure, ce sera bien vécu par le jeune volontaire. Ce jeune n'aura pas le sentiment d'être exploité pour une indemnité qui est maigre. »

Conclusion

Au global, cette étude fait ressortir :

- Un jugement largement positif porté sur la mission par les volontaires. Celle-ci est en effet perçue comme enrichissante et comme un moment de découvertes et de rencontres importantes dans leur parcours.
- L'objectif d'acquisition de compétences et d'une expérience professionnelle est rempli : la mission est l'occasion pour les jeunes volontaires de développer un certain nombre d'aptitudes. Elle est perçue comme une expérience initiatrice, un premier pas dans le monde professionnel.
- Toutefois, des jugements plus mitigés émergent:
 - Le Service Civique n'est pas accessible à tous les jeunes. L'entrée dans le dispositif fait l'objet d'une sélection des candidatures par les structures accueillantes au regard des critères posés par chacune ;
 - La relation du volontaire avec la structure d'accueil et le tuteur conditionnent la poursuite du Service Civique : la manière dont il est accueilli, intégré dans l'équipe et comment le contenu de sa mission est valorisé ;
 - La manière dont le volontaire appréhende les contours de sa mission, ses objectifs ;

L'impact en tant que tel du Service Civique sur les jeunes est différemment appréhendé selon les dimensions :

- **Professionnellement**, il a un impact évident. D'une part, la plupart des compétences professionnelles-clés progressent nettement et d'autre part le projet professionnel des jeunes se trouve précisé.

Plus précisément, les jeunes volontaires estiment largement que le Service Civique leur a permis d'acquérir des compétences (techniques et relationnelles). C'est une aide pour une recherche d'emploi, ce qui leur permet de prendre confiance en soi.

- **Personnellement**, l'impact sur le bien-être reste difficilement mesurable même si on observe un gain de maturité et de confiance évident. Le Service Civique est une expérience initiatrice pour rentrer dans le monde adulte.
- **Sur le plan civique**, cette expérience a un impact sur la confiance des volontaires à l'égard d'autrui car elle leur a permis d'occuper une place dans un système social qui a pu être rejetant à leur rencontre. Cette confiance va de pair avec la place qui est légitimée dans les structures accueillantes.

Le Service Civique est confronté à un problème de valorisation sociale :

- **Au sein de la société** : il s'agit de continuer à promouvoir le Service Civique comme une forme d'engagement et de volontariat reconnu et de sensibiliser les administrations, les instituts de formation, les universités à reconnaître celui-ci comme une expérience qui permet d'acquérir et de développer des compétences qui sont transférables.
- **Après des employeurs** : les volontaires ont le sentiment (souvent confortés dans les faits dans leur recherche d'emploi) que le Service Civique est peu connu des recruteurs et donc difficilement valorisable en tant que tel. Cette méconnaissance est surtout soulignée dans les secteurs privé et public, tandis que le Service Civique paraît être mieux connu dans le milieu associatif.
- **Au sein des structures d'accueil** : Il s'agit de clarifier la notion de mission. Il paraît en effet important de préciser et d'isoler spécifiquement ce qui relève de la mission au sein de la structure d'accueil afin de mieux articuler le statut et le sens de la mission (en rappelant l'objectif d'intérêt général qui paraît parfois lointain à certains jeunes). Alors que les jeunes volontaires soulignent la crainte d'abus de la part de certaines structures d'accueil, il semble également nécessaire que les missions de Service Civique se distinguent clairement dans son contenu d'un salariat.

Synthèse- Préconisations

I. Synthèse

Le Service Civique : c'est quoi ?

- Se construire soi et construire avec les autres, accepter la transmission sous réserve qu'elle ne soit pas reléguée à une prise de pouvoir sur le jeune ou encore à un « déni de sens » de la façon de faire des jeunes.
- Accepter et vivre sereinement la situation de transition propre au Service Civique lorsque le tutorat est opérationnel et en tirer des enseignements.

On retiendra la leçon des propos du sélectionneur de l'équipe de France Championne du Monde qui s'est dit « stupéfait » par les pratiques sociales de cette génération de jeunes joueurs mais qui a su en tirer un potentiel grâce à deux facteurs :

- Le non jugement
- L'accompagnement de la phase de transition avec une prise en compte des individualités et de ce qui les surpasse à savoir le collectif.

1.1. Des apports sur le plan personnel

La période pendant laquelle le volontaire réalise son Service Civique peut être importante pour lui. Le Service Civique peut arriver à un moment de la vie du volontaire qui est difficile.

La mission de Service Civique permet d'acquérir une plus grande confiance en soi

En plus de compétences, le volontaire acquiert une meilleure confiance en lui qui peut être déterminante dans la suite de son parcours.

Nathan a puisé une énergie dans le Service Civique. *« Sa mission l'a remotivé, lui a donné envie d'avoir un projet. Avant, j'ai tenté plein de choses, j'étais perdu. Cette expérience de Service civique est une leçon de la vie. J'ai appris la pédagogie. Les leçons de courage que j'ai données aux élèves, je me les applique dorénavant à moi-même. A une époque, j'étais comme eux, j'aurais bien voulu avoir quelqu'un qui me demande... Qu'est-ce que tu aimes ? »* Nathan dit avoir retrouvé son envie d'aller au bout de sa passion et faire du graphisme son métier car il s'entendait dire aux élèves fragilisés par des situations personnelles : *« j'étais avec des jeunes élèves que j'essayais d'aider. Moi à côté, je faisais du dessin mais sans plus. Pour ma part, je ne pouvais pas nier que ma passion, c'est le dessin. J'ai réalisé que je ne pouvais pas dire à ces enfants de ne pas lâcher et ne pas l'appliquer pour moi-même. Mon entourage me voyait faire du dessin. Cela ne les a pas choqués quand je leur ai dit je veux être illustrateur ».*

Depuis cette expérience, Nathan s'est engagé dans une formation à distance dans la mesure où il n'est pas à même de financer une école sur Paris. Par contre, il contacte des professionnels sur les réseaux sociaux pour apprendre de leurs expériences. Il va sur des forums où il livre ses dessins pour que les professionnels lui donnent des conseils. Il prend exemple sur la détermination des passionnés.

Pour Arthur, le Service Civique a eu un impact dans sa vie personnelle. *« Cette expérience m'a permis de rebondir après avoir vécu des périodes compliquées. J'ai essayé de reprendre confiance en moi. J'ai pris conscience que même si ce n'est pas toujours facile, avoir une activité permet de se maintenir. On m'a dit que j'avais l'air mieux. »*

Pour Coralie: *« en formation de monitrice-éducatrice, je n'hésite plus à prendre la parole en groupe. Le Service Civique m'a donné l'occasion de m'exprimer en public. Au départ, j'étais timide. Puis, je me suis sentie de plus en plus à l'aise et cela m'a donné confiance en moi.*

- **La mission service civique leur a permis de se dépasser.**

En fonction de la nature de la mission, des jeunes étaient en contact avec un large public. Cette expérience s'est avérée profitable car elle leur a redonné de l'assurance, la possibilité de s'exprimer en public et/ou à des publics différents et de s'adapter aux situations rencontrées. Elle permet ainsi d'aborder les entretiens de recrutement en *« ayant moins la boule au ventre car j'ai dû faire face à différentes personnes. »*

1.2. Des apports sur le plan professionnel

L'expérience de la mission de Service Civique permet aux jeunes volontaires de définir un projet professionnel et d'orienter ainsi leur recherche en terme de formation pour viser la qualification.

La mission de Service Civique, c'est une expérience qui permet d'ouvrir des opportunités : des jeunes interviewés ont été recrutés au sein des structures. En effet, Olivier a eu la possibilité de poursuivre son activité en bénéficiant d'un contrat emploi avenir assorti d'une formation qualifiante.

- **La valorisation du Service civique dans la recherche d'emploi**

Lorsqu'on s'intéresse aux attitudes des jeunes sur la question de la valorisation du Service Civique dans la recherche d'emploi, on remarque que c'est variable selon la situation actuelle des volontaires et leur rapport avec la mission de Service Civique et la nature de leur relation avec le tuteur.

Parmi les volontaires rencontrés en recherche d'emploi au moment de l'étude, ils reconnaissent avoir valorisé leur mission Service Civique dans leur curriculum vitae (CV) et précisent que ce point a été soulevé par les recruteurs qui ont cherché à avoir des précisions sur la mission exercée. Et pourtant, les jeunes en question n'étaient pas convaincus de sa portée sur un CV.

Une tutrice abonde dans ce sens car elle pense que cette démarche de volontariat pour le jeune est valorisante. Elle insiste auprès des jeunes volontaires pour que cette expérience soit inscrite sur le CV. Cette valorisation dépend bien évidemment de la relation du jeune avec son tuteur et de son intérêt pour la mission exercée.

Des volontaires ont bénéficié de l'appui de la structure qui a mobilisé son réseau professionnel dès lors que le projet professionnel était en lien avec le champ d'activité du tuteur.

Léa a maintenu des contacts avec la structure accueillante en tant que bénévole pour se voir proposer un poste.

Mais il nous semble que le monde du travail n'est pas suffisamment bien informé par le volontariat en Service Civique dans la mesure où les dirigeants des entreprises interpellent les jeunes postulants sur cette expérience.

1.3. Une expérience qui donne envie d'aller plus loin dans la vie citoyenne

« Cette expérience nous donne envie d'aller plus loin, c'est ainsi que j'ai eu envie de monter dans mon village un conseil des jeunes. Il n'y a pas eu d'élection car les jeunes n'étaient pas nombreux. J'ai dit aux jeunes qu'il était important de donner une autre vision d'eux-mêmes car les habitants pensent que les jeunes trainent, que les projets ce n'est pas vraiment leur truc et qu'on ne sait pas ce qu'ils veulent. Donc, ce qui a été retenu de nos échanges, c'est une rencontre avec le Maire du village. C'est ainsi que les jeunes ont obtenu de la commune, la mise à disposition d'un local où ils peuvent monter des projets. J'aurais envie de continuer, mon projet futur est de monter une association, d'être active dans ce secteur » (dixit Coralie

1.4. Des freins pour un retour en formation qualifiante

Parmi les jeunes volontaires que nous avons rencontrés, ils ont défini un projet professionnel à l'issue de leur mission. Mais, ils sont confrontés à des problèmes de financement qui font obstacles à une entrée en formation qualifiante.

II. Préconisations

C'est un dispositif qui doit être accompagné sur le territoire de Dordogne par une Politique Jeunesse. Il doit être porté par des :

- Axe 1 : Pour accéder à l'information
- Axe 2 : Pour sécuriser les parcours des jeunes
- Axe 3 : Développer des stratégies partenariales autour du Service Civique

Axe I : Accéder à l'information

- *Des opérations de communication pour la promotion du dispositif Service Civique sont nécessaires pour améliorer la visibilité du Service Civique et promouvoir ce dispositif*

Les partenaires de la Jeunesse sur Périgueux se mobilisent pour faire la promotion du dispositif.

- Organisation des speed dating :

Au vu des demandes exprimées ou ressenties des jeunes, le Centre Information Jeunesse de Périgueux a décidé de mettre en place des speed dating sur le Service Civique de façon régulière. C'est une opération de communication et une mise en relation des structures accueillantes avec des jeunes intéressés par le service civique. Dans la mise en place de cette action, le Centre Information Jeunesse s'appuie sur les services de la DDCSPP pour qu'ils transmettent un questionnaire d'inscription aux organismes proposant une mission de Service civique et prennent part à cette opération pour présenter aux jeunes les conditions d'accès à ce service.

Nous avons rencontré des tuteurs qui ont déjà participé à cette opération. Ils ont apprécié cette action car elle leur permet de faire la promotion de ce dispositif auprès des jeunes intéressés et de les sensibiliser aux missions proposées.

- *Un pôle d'appui départemental porté par la Ligue de l'Enseignement qui va mettre en lien les offres des structures accueillantes avec les besoins des jeunes*

C'est une interface numérique qui va permettre aux structures accueillantes de déposer leurs offres, aux jeunes en recherche d'une mission de créer leur profil. Un postulant volontaire dépose ainsi son profil et

peut accéder aux missions proposées. La structure accueillante va ainsi rechercher le profil du jeune qui convient le mieux à la mission.

Ce pôle d'appui départemental concrétise ce que la Ligue de l'Enseignement fait déjà, à savoir :

- la formation civique et citoyenne
- la formation des tuteurs

La Ligue de l'Enseignement s'inscrit dans le cadre des nouveaux axes d'accompagnement fixés par la Région qui sont : la solidarité, l'environnement, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les lycées. Il y a dans ces axes, la valorisation de l'entrepreneuriat qui vise à encourager les jeunes à faire des propositions de missions et de rechercher la structure qui les accompagnera dans cette démarche.

- *Obliger les structures à remettre un document aux jeunes dès le démarrage de leur mission pour qu'ils aient l'information (les adresses, les coordonnées du référent, de la Formation Civique et Citoyenne)*

Certains volontaires déplorent que les structures accueillantes ne les informent pas sur les interlocuteurs à contacter pendant la mission s'ils ont besoin de conseils et d'information. C'est à l'occasion de la formation civique et citoyenne qu'ils le découvrent. Il serait important que l'information se fasse en continu durant le Service Civique pour donner une possibilité de recours pour les jeunes notamment lorsque les structures et les tuteurs n'ont plus de prise.

Il faudrait obliger les structures à remettre un document tiers aux jeunes dès leur démarrage de la mission

Axe 2 : Sécuriser le parcours des jeunes pour garantir le respect de la philosophie du dispositif

- *La formation des tuteurs*

Certains utilisateurs du dispositif ne semblent pas respecter la philosophie de ce dispositif » rapportent les jeunes volontaires.

Les organismes d'accueil ont l'obligation de désigner un tuteur au volontaire, d'organiser une phase de préparation à la mission et d'accompagner le jeune volontaire dans sa réflexion sur son projet. Cette fonction de tutorat des jeunes volontaires en Service Civique est assortie d'une formation des jeunes entièrement gratuite, qui est obligatoire depuis le 22 décembre 2016 (loi égalité citoyenneté).

Des tuteurs préconisent cette formation tous les ans car la pratique pourrait être abordée à partir d'une 1^{ère} expérience ainsi que les problématiques des jeunes qui nécessitent un accompagnement renforcé car certains éprouvent des difficultés à exprimer ce qu'ils attendent de cette mission.

➤ *Endiguer le processus de sélection parallèle à l'emploi*

Dans le Référentiel des missions 2016 de l'Agence du Service Civique, « une mission accessible à tous » est rappelée plusieurs fois. Selon l'Agence du Service Civique, une mission accessible à tous est une mission qui ne s'adresse pas à un profil particulier de volontaire, comme à un étudiant, un jeune diplômé ou encore un décrocheur. Chaque mission ne doit pas exiger des prérequis en termes de formation, de compétences particulières, d'expériences professionnelles...

➤ *Privilégier des temps de formation pour le jeune volontaire*

La formation civique et citoyenne doit être faite dans les 3 mois suivant le début de la mission du jeune volontaire. Certaines structures ne respectent pas ce temps de formation donné aux jeunes volontaires.

Axe 3 : Développer des stratégies partenariales autour du Service Civique

➤ *En terme de reconnaissance pour valoriser le tutorat des jeunes volontaires auprès des directions des structures accueillantes*

Cette question a été soulevée par une tutrice. « On aimerait être reconnu par les directions. Le fait que les tuteurs soient en relation avec les institutions de l'Etat peut permettre une évolution des perceptions des directions. Mais personnellement, cette fonction ne me donne aucune reconnaissance au sein de ma structure. Le tuteur développe des compétences quand il accompagne depuis plusieurs années des jeunes volontaires. Il a une compétence acquise. »

➤ *Nécessité d'anticiper la relève des tuteurs qui ont des projets de départ de leur structure*

Des tuteurs vont partir à la retraite et se demandent s'il y aura une continuité dans l'accueil des jeunes volontaires. Pour une tutrice, « il est important qu'il y ait un temps de phasage. Il serait important que les Directions soient impliquées et conviées en réunion à la DDCSPP pour les inciter à former des futurs tuteurs et s'impliquer dans la promotion de l'accueil des jeunes volontaires. Il en va du maintien et de la qualité du dispositif qui peut être fragilisé si la relève des tuteurs n'est pas assurée. »

➤ *Pour que les compétences acquises et/ou développées du jeune volontaire fassent l'objet d'une validation d'unité d'enseignement dans le cadre des formations universitaires ou de validation partielle dans le cadre de formation qualifiante se rapportant à la mission réalisée*

La mission de Service Civique ne fait pas l'objet d'une validation d'acquis d'expérience ou d'une validation d'acquis professionnels dont l'objectif serait d'alléger des parcours de formation professionnelle.

La démarche serait de proposer un « Youthpass », outil (d'évaluation des compétences) mis en place dans le cadre du programme Erasmus + et dans le cadre du Service Volontaire européen.

➤ **Pour lever des freins en termes d'accès à la formation qualifiante**

Parmi les jeunes volontaires que nous avons rencontrés, ils ont défini un projet professionnel à l'issue de leur mission. Mais, ils sont confrontés à des problèmes de financement qui font obstacles à une entrée en formation qualifiante.

Il peut être proposé un livret à destination des jeunes volontaires sur les différents dispositifs d'aide à la formation qualifiante.

Documents joints en annexe

Annexe 1

Questionnaire en ligne adressé aux 225 adresses mail

Annexe 2

Guide des entretiens individuels

Annexe 3

Guide des entretiens collectifs

Annexe I

Questionnaire en ligne adressé aux 225 adresses mail

Sexe

- Homme
- Femme

Age

- 16-18 ans
- 19-20 ans
- 21-22 ans
- 23-24 ans
- 25 ans et +

I. Avant le service civique

Il s'agit de comprendre ton parcours avant le service civique:

- En matière d'engagements associatifs - Ton parcours de formation - Tes activités professionnelles éventuelles - De repérer tes motivations à s'engager en tant que volontaire - Tes attentes (vis-à-vis de toi-même, de la structure d'accueil et de l'expérience en général.

I. Pour toi, le service c'était avant tout.....:

Une ou plusieurs réponses sont possibles.

- Acquérir de l'expérience professionnelle
- Confirmer un projet

- Découvrir de nouvelles choses
- Se faire un réseau
- Prendre le temps de réfléchir à un projet professionnel
- Une façon de s'engager
- Faire des rencontres humaines
- Assurer ma subsistance
- Contribuer au renforcement du lien social
- S'occuper

Glissez-déposez vos réponses ici, et ordonnez-les.

2. Ton parcours scolaire avant le service civique

- Sortie en 3ème
- Sortie du 1er cycle de l'enseignement secondaire : entre 6ème à la 4ème
- Sortie en cours de CAP / BEP avant la dernière année
- Sortie du CAP / BEP sans valider le diplôme
- CAP / BEP validé
- Sortie en cours de seconde, première
- Sortie en cours de terminale sans valider le BAC
- Sortie de terminale avec le BAC
- Abandon des études supérieures sans diplôme
- Sortie des études supérieures avec un diplôme de niveau supérieur à BAC + 2
- Sortie des études supérieures avec un diplôme de niveau supérieur BAC +3
- Autre, à préciser

3. Quelles étaient tes expériences dans le monde du travail avant le service civique?

- Une succession de contrats à durée déterminée (CDD)
- Des missions intérim
- Des emplois saisonniers
- La fin d'un apprentissage
- Aucune expérience dans le monde travail
- Autre à préciser

4. **Le choix de la mission avait-il un lien avec?** Ci joint une liste déroulante où il t'est demandé de sélectionner une réponse.

Le choix de la mission avait-il un lien avec?

Ci joint une liste déroulante où il t'est demandé de sélectionner une réponse.

Autre :

5. **Avant le service civique, étais-tu engagé-e dans le secteur associatif ?**

- Non
- Si Oui à préciser

Si Oui à préciser :

6. **Si tu étais engagé.e dans le secteur associatif avant le service civique, quel statut avais-tu ?**

- Adhérent
- Bénévole ponctuel
- Bénévole régulier

- Bénévole en responsabilité
- Employé / salarié occasionnel
- Militant

II. Pendant le service civique: vécu de la mission, formations civiques et citoyennes, ruptures anticipées, sentiment d'engagement pendant le service civique....

7. Comment as-tu vécu ta mission ?

Une ou plusieurs réponses sont possibles.

- Un sentiment de solitude
- Un sentiment d'appartenance à l'équipe
- Un manque de soutien et d'accompagnement
- Un réel soutien et un accompagnement
- Des prises d'initiative possibles dans la structure
- Un sentiment d'engagement dans votre mission
- Un manque de connaissance du statut

Glissez-déposez vos réponses ici.

8. As-tu suivi des formations civiques et citoyennes au cours de ta mission ?

- Oui
- Non

9. Qu'as-tu retenu de cette formation civique et citoyenne... ?

10. Comment as-tu trouvé cette formation ?

- Utile
- Inutile
- Adaptée

11. As-tu suivi d'autres formations au cours de ta mission ? Si oui, laquelle / lesquelles ?

Non :

12. Ton contrat de service civique a-t-il été rompu de façon anticipée ? Si oui, pour quelle raison ?

13. Après le service civique: quelle est ta situation ? Est-ce que cette mission a été valorisée dans ta recherche d'emploi ?

13. Quelle est ta situation actuelle ; après le service civique ?

- En activité professionnelle
- Etudiant.e
- En recherche d'emploi
- En formation professionnelle
- A l'étranger (Service volontaire européen, ERASMUS...ETC)
- Création d'activité
- En stage
- Ne sait pas quoi faire

14. Est-ce que ton expérience de volontaire en service civique a été valorisée au cours d'un entretien d'embauche ?

- Oui
- Non

15. Suite à ton service civique, est-ce-que tu t'es engagé.e dans une association ?

Oui

Non

IV. Accompagnement pendant et après le service civique, apports du tutorat et quel accompagnement après le service civique.

16. Selon toi, l'accompagnement dont tu as bénéficié pendant le service civique était.... ?

17. As-tu bénéficié d'un tutorat individualisé tout au long de ta mission ?

Oui

Non

18. Est-ce que ta tutrice / ton tuteur a suivi la formation dédiée au tutorat ?

Oui

Non

Je ne sais pas

19. Est-ce que l'accompagnement de ta tutrice / ton tuteur t'a permis de

Une ou plusieurs réponses sont possibles.

- Construire un projet personnel
- D'être aidé au niveau personnel (estime de soi, confiance en soi ...)
- De te constituer un réseau
- D'acquérir des compétences professionnelles
- De t'offrir des opportunités en termes de formations
- Autre,

Glissez-déposez vos réponses ici.

20. Penses-tu que ta tutrice / ton tuteur aurait dû davantage être formé-e ?

- Oui
- Non

21. As-tu bénéficié d'un accompagnement individualisé pour la construction de ton projet d'avenir (personnel, professionnel) ;(par la mission locale d'insertion, la ligue de l'enseignement,etc)

- Non
- Oui, préciser

Oui, préciser :

22. Quels sont les conseils que tu donnerais aux tuteurs?

V. Regard global sur ton expérience de volontaire : Si c'était à refaire ...Avec du recul....Les apports et les limites de cette mission....

23. Si le service civique était à refaire, le referais-tu ?

- Oui
- Non

24. Après avoir vécu cette expérience de volontaire, le service civique c'était avant tout...

Plusieurs réponses sont possibles.

- Acquérir de l'expérience professionnelle
- Confirmer un projet
- Découvrir de nouvelles choses
- Se faire un réseau
- Prendre le temps de réfléchir à un projet professionnel
- Une façon de s'engager
- Faire des rencontres humaines
- Assurer ma subsistance
- Contribuer au renforcement du lien social
- S'occuper

Glissez-déposez vos réponses ici.

23. Peux-tu citer deux éléments positifs qui t'ont marqué pendant ton service civique ?

24. Peux-tu citer deux éléments négatifs qui t'ont marqué pendant ton service civique?

Fin du questionnaire en ligne

Guide des entretiens individuels

1. De quelle manière avez-vous eu connaissance du dispositif Service Civique? (dans le cadre d'un accompagnement social et professionnel, les médias, le réseau ...?)
2. Quelles sont les raisons qui vous ont donné envie de vous orienter vers le Service Civique ?
3. Pensez-vous que le dispositif du Service Civique est accessible à tous les jeunes?
4. Avez-vous rencontré des difficultés au cours de votre mission ? Lesquelles?
5. Comment y avez-vous remédié?
6. Avez-vous bénéficié d'un accompagnement au cours de votre service civique ? Quelles étaient vos attentes ?
7. Avez-vous trouvé le soutien dont vous aviez besoin pour définir votre projet professionnel ?
8. Est-ce que le Service Civique a eu un impact sur votre trajectoire personnelle et professionnelle ? En termes de compétences, de revalorisation, de rencontres etc... ?.

Guide des entretiens collectifs

Pour dégager éventuellement les effets qui pourraient être propres au département de la Dordogne, il serait opportun d'analyser :

Les effets liés à la situation géographique des jeunes

1. Est-ce que votre lieu de résidence a été déterminant dans le choix de votre mission en Service Civique ?
2. Si vous n'avez pas le permis de conduire, quelles ont été vos modalités de déplacement ?
3. Le SC vous a-t-il donné envie de passer votre permis de conduire ? (pour gagner en autonomie par exemple)

L'accès à l'information

4. Est-ce que le fait d'habiter en zone rurale peut constituer un frein pour l'accès au dispositif Service Civique ?
5. Pensez-vous que les missions de service civique sont accessibles à tous les jeunes?
 - Si oui, pourquoi? Si non pourquoi ?
6. Comment avez-vous eu connaissance de l'existence du service civique ? (dans le cadre d'un accompagnement social et professionnel, les médias, le réseau.....)

L'engagement, les pratiques citoyennes

7. Pensez-vous que le service civique peut influencer les comportements des jeunes vers des pratiques citoyennes (exercice du droit de vote, intérêt pour le débat politique, engagement auprès d'associations, mobilité européenne...)?
8. Est-ce que dans l'exercice de vos missions, la notion d'engagement citoyen est abordée, la notion de volontariat ?

Les effets de la mission sur la trajectoire personnelle et professionnelle

9. Votre mission a-t-elle eu pour effet de transformer votre trajectoire de vie professionnelle / vie personnelle/ et votre perception de vous-même ?

10. Quel bilan tirez-vous de votre mission?

Regard du jeune volontaire sur le tutorat, le dispositif, la formation et la période qui suit le SC

11. Quel avis portez-vous sur votre mission et sur le dispositif lui-même en termes de tutorat, de formation ? accompagnement post service civique..)

12. Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pour vous aider à définir votre projet d'avenir? (le lien avec les dirigeants de l'association, un bilan en cours et en fin de mission au regard de vos aptitudes, de vos compétences)

13. Avez-vous bénéficié d'un accompagnement après le service civique ? Par quel service ? Pourquoi?

14. Quelles sont vos principales sources de satisfaction après votre expérience en SC ? Et pour quels motifs ?

15. Quelles sont vos insatisfactions ? Et pour quels motifs?
